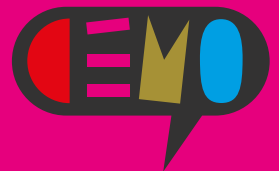


# CEMO

## Rapport d'activités 2025



Centre d'Education en Milieu Ouvert  
AMO et Service Jeunesse CPAS  
Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles  
T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69  
[cemo@cemoasbl.be](mailto:cemo@cemoasbl.be) - [www.cemoasbl.be](http://www.cemoasbl.be)



*2025, une année d'incertitudes et de désillusions.*

*À l'heure où j'écris ces lignes, l'annonce que nous avons enfin un gouvernement à Bruxelles vient de tomber!*

*Je ne vais pas m'étendre sur les ravages de cette période, cela a déjà suffisamment écoeuré tout le monde... mais quand même... Tout le secteur associatif bruxellois a été particulièrement éprouvé. L'absence prolongée de gouvernement a généré des incertitudes importantes en matière de financement, de reconnaissance et de perspectives pour de nombreuses associations. Cette instabilité institutionnelle a eu des répercussions concrètes sur le terrain : retards dans les versements des subsides, fragilisation des équipes, difficultés à inscrire les actions dans la durée. Malgré cela, nous avons continué à assurer nos missions avec engagement. Mais la désillusion concernant nos politiques déconnectées des réalités que nous vivons au quotidien a été immense, tout comme la désillusion par rapport à certaines priorités que les autorités défendent.*

*À côté de ce climat de stress, nous nous accrochons aux petites lueurs d'espoir. Aux embryons de bonnes nouvelles que nous espérons voir grandir et se confirmer. L'année 2025 s'est déroulée dans la continuité d'un travail engagé depuis de nombreuses années aux côtés des jeunes et des familles.*

*Dans un contexte marqué par une précarisation persistante, les difficultés d'accès à un logement, la hausse du coût de la vie, la fragilité des parcours scolaires et professionnels, ou encore les situations de rupture familiale contribuent à fragiliser les trajectoires des jeunes. L'errance, le « sans chez soi » et les formes multiples de mal-logement ne concernent plus seulement des publics marginalisés, mais touchent de plus en plus de jeunes adultes en transition vers l'autonomie, parfois dès la sortie d'institution d'aide à la jeunesse.*

*2025 c'était également le 15ème anniversaire de la création du KAP. À cette occasion, nous avons édité un petit recueil de témoignages : de jeunes, de partenaires et de collègues. Nous continuons à développer notre dispositif d'accompagnement à l'autonomie notamment via la création d'une nouvelle modalité d'accompagnement en 2026 basée sur les principes du « Housing First For Youth », le logement d'abord pour les jeunes.*

*L'année 2025 a également mis en lumière l'importance du soutien à la parentalité. Dans un environnement social incertain, les parents sont elles-eux aussi confronté-e-s à des défis majeurs : isolement, précarité, complexité administrative, tensions éducatives. Les espaces de parole, les ateliers collectifs et les accompagnements individuels que nous proposons visent à aider les familles rencontrant ces difficultés et à renforcer leurs compétences parentales.*

*Enfin, nous sommes heureux-ses de pouvoir affirmer que nous avons terminé 2025 en limitant la casse. Préserver le personnel et nos actions essentielles ont aussi été nos priorités. Certaines subventions restent incertaines et nous croisons les doigts pour que nous ne subissions pas de nouvelles restrictions. Nous restons confiant-e-s et souhaitons même développer certaines actions. Nous allons continuer à chercher les moyens de poursuivre nos projets en espérant que les politiques qui nous soutiennent vont pouvoir continuer à le faire.*

*Ce que le présent nous dit de demain... ça ne va pas être facile !*

Olivier Gatti, Directeur



Ce rapport d'activités se veut être une présentation globale de nos actions, activités, projets ... qui ont rythmé l'année 2025. Nous vous invitons également à consulter notre site internet: [www.cemoasbl.be](http://www.cemoasbl.be), afin de compléter votre lecture.

# T A B L E D E S M A T I È R E S

LE CEMO.....	4
PRÉSENTATION.....	4
L'ÉQUIPE.....	5
L'ACCUEIL.....	6
LES PERMANENCES.....	6
2025 EN QUELQUES CHIFFRES.....	7
LE SERVICE JEUNESSE CPAS.....	8
AIDES INDIVIDUELLES.....	12
CHIFFRES ET ANALYSE.....	13
LA PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE.....	20
LE TRAVAIL SOCIAL DE RUE.....	24
LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES.....	28
LA CAMPAGNE "LA RENTRÉE... IL FAUT Y PENSER".....	33
LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET LES ATELIERS PARENTS.....	34
LES SORTIES FAMILLES.....	36
LES JEUNES SANS-ABRIS ET NOTRE DISPOSITIF KAP .....	42
CHIFFRES ET ANALYSES.....	42
PARTIE QUALITATIVE: DES RENCONTRES ET DES PROJETS.....	49
AUTONOMIE, CONSTATS ET TÉMOIGNAGE.....	57
LE TRAVAIL DE RÉSEAU.....	62
PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS.....	67
GLOSSAIRE.....	68

Le CEMO, c'est un service AMO; un service d'Actions en Milieu Ouvert agréé par l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse qui en définit le cadre légal.

L'aide apportée par les AMO s'inscrit hors de tout mandat et tend à permettre au jeune de se développer dans des conditions d'égalité des chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine. Le service s'inscrit essentiellement dans des actions de prévention.

L'objectif d'un service AMO est d'aider les jeunes dans leur milieu de vie (famille, école, etc.) à s'épanouir dans leur vie de tous les jours en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets et en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques, etc.). C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour les enfants et les jeunes de 0 à 22 ans et leur famille.

L'aide proposée peut être sociale, éducative ou juridique et est totalement gratuite, à l'exception de certaines activités comme des sorties ou des camps.

### Le CEMO est également le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

Un Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976. Celle-ci précise notamment que:

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine » et ainsi d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Le CPAS peut assurer une aide palliative, curative ou encore préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique. Le CEMO a été créé en 1978 par le CPAS de Saint-Gilles.

### Un service; trois axes de travail principaux

Nos missions sont organisées en trois grands axes de travail: l'espace public et la scolarité, l'autonomie des jeunes et les jeunes sans hébergement stable, la précarité et la parentalité.

Cette organisation permet de constituer trois plus petites équipes au sein de la grande équipe CEMO pouvant se centrer plus particulièrement sur certaines actions et missions en lien avec les thématiques des axes de travail.

### Un rapport d'activités annuel

Ce rapport d'activités se veut être une synthèse de nos actions de l'année écoulée. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site: [www.cemoasbl.be](http://www.cemoasbl.be) et rejoignez-nous sur notre page Facebook: [www.facebook.com/CEMOasbl](https://www.facebook.com/CEMOasbl) et notre page Instagram CEMO AMO.

### Notre rapport d'activités en langage inclusif

Le langage inclusif, rappelons-le, est un ensemble de moyens linguistiques visant à assurer une égalité de genres dans la langue française, en la démasculinisant et en évitant les expressions renforçant les stéréotypes de genre.



## L'EQUIPE

### Le CEMO, c'est toute une équipe!

Le CEMO, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateur.rice.s, d'assistant.e.s sociaux.ales, d'assistant.e.s en psychologie et de psychologues clinicien.ne.s assumant ses missions autour d'un accompagnement individuel, de projets collectifs ponctuels basés sur l'analyse des besoins spécifiques et d'actions communautaires.

L'équipe représente une force, un soutien et un espace de communication sur les différentes situations et questions que nous rencontrons.

En 2025, notre équipe a fluctué jusqu'à 23 personnes (24 ETP) avec pour particularité que certaines sont engagées par le CPAS et représentent le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, et d'autres sont engagées par l'asbl CEMO. Nous bénéficions de plusieurs sources de financement nous permettant d'engager les intervenant.e.s sociaux.ales qui forment l'équipe du CEMO dont celles provenant de l'Aide à la jeunesse dans le cadre de notre agrément AMO et de notre agrément PEP. Nous bénéficions aussi d'un agrément AIPL et de financements provenant de VIVALIS (COCOM) ainsi que différents subsides plus ponctuels et pour la plupart révisables annuellement.

Ensemble, nous formons une seule et même grande équipe et bien que certaines missions soient propres à l'un ou l'autre «secteur», nous avons fait le choix de travailler ensemble autour de nombreuses missions communes.

<https://www.cemoasbl.be/lequipe/>



### L'assemblée générale & le conseil d'administration

Voici la composition de l'assemblée générale (AG) et de l'organe d'administration (OA) de l'asbl:

**Claire KAGAN**, Présidente  
**Myriem AMRANI**, Administratrice  
**Cécile CHENEVIÈRE**, Administratrice  
**Vinciane CORDEMANS**, Membre AG  
**Manon KINKIN**, Membre AG  
**Olivier KOEUNE**, Membre AG  
**Francis de LAVELEYE**, Membre AG  
**Marie-Jo MARTIN GARCIA**, Membre AG  
**Yasmina NEKHOUL**, Administratrice

### Le CPAS de Saint-Gilles

En ce qui concerne le CPAS de Saint-Gilles, la Présidente est **Myriem AMRANI** et le Secrétaire Général est **Mathieu ROPER**. Différents organes assurent le fonctionnement et la gestion du CPAS comme le Conseil de l'Action Sociale et le Bureau Permanent. Pour plus de renseignements concernant le CPAS de Saint-Gilles, n'hésitez pas à consulter le site internet du CPAS de Saint-Gilles: [www.cpas1060.be](http://www.cpas1060.be)

## L'ACCUEIL

Chaque jour, du lundi au vendredi, durant les heures d'ouverture du service, une personne assure le premier accueil, tant physique que téléphonique ou électronique. Cet accueil se fait toujours avec une à deux autres personnes, intervenant.e.s sociaux.ales, qui assurent la permanence quotidienne.

La gestion de l'accueil et de la permanence implique aussi la gestion de l'accès aux deux ordinateurs mis à disposition du public. Cela peut se traduire par une explication à l'utilisation de certains «outils», comme par exemple dans le cadre d'un travail scolaire, par une aide à la rédaction d'un CV ou pour une recherche spécifique sur internet.

L'accueil est un moment clé, car c'est souvent le premier contact avec notre service. Mais c'est aussi parfois le lieu où certaines personnes ayant été «ballotées» de services en services se déchargent et il nous revient de restaurer une relation positive et de confiance envers un.e travailleur.euse social.e. Nous constatons que cette «maltraitance institutionnelle» est très présente. De nombreuses équipes et services, tous secteurs confondus, sont parfois en sous-effectifs avec la conséquence que le suivi peine à être assuré, le retard s'accumule et, en bout de course, ce sont le.a jeune et sa famille qui «trinquent». Malheureusement, cette réalité risque aussi de nous rattraper et nous devons sans cesse nous démener pour maintenir un cadre du personnel suffisant afin de répondre au mieux aux nombreux défis et pouvoir mener l'ensemble de nos missions et activités.

## LES PERMANENCES

Nous organisons deux moments de permanence quotidiennement, le matin et l'après-midi, à l'exception du jeudi matin, moment où nous sommes en réunion d'équipe. Le jeudi après-midi, la permanence est uniquement téléphonique.

Les lundis et mardis, le CEMO est ouvert de 9h à 13h et de 14h à 18h. Les mercredis et vendredis c'est de 9h à 17h en continu et le jeudi, la permanence téléphonique est accessible jusque 17h. Nous garantissons de la sorte notre accessibilité pour les jeunes en dehors des heures scolaires, ainsi que sur les temps de midi, étant à proximité de différentes écoles.

Des rendez-vous peuvent également être pris en dehors de ces horaires, le soir et le week-end. De plus, nous nous rendons également accessibles une douzaine de samedis sur l'année et lors d'évènements spécifiques.

Complémentairement aux permanences générales, des plages horaires sont principalement dédiées à la gestion des demandes d'aides financières et assurées par le personnel CPAS sous forme de rendez-vous.

## 2025 EN QUELQUES CHIFFRES

1078 dossiers dont 317 dossiers d'accompagnement individuel global

Le service Jeunesse du CPAS a géré 2291 demandes d'aide sociale au bénéfice de 868 jeunes différents

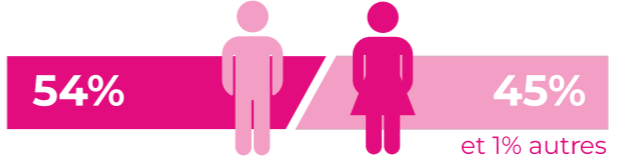
Nous avons géré 140 demandes KAP et hébergé 34 jeunes au sein de notre dispositif



Nos principaux envoyeurs sont le CPAS de Saint-Gilles, les familiaux, les écoles et l'Aide à la Jeunesse et le secteur scolaire

De nombreux groupes de travail dans lesquels nous sommes investis à des degrés divers

Près d'une dizaine de projets de différents ampleurs et qui ont généré de très nombreuses actions



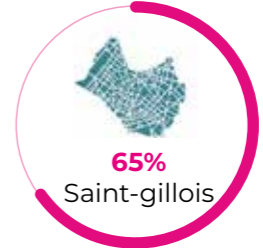
+/- 800 Nombre de jeunes rencontrés dans le cadre de nos animations scolaires

Nombre de classes concernées dans 8 écoles différentes pour 86 animations scolaires



42

270 personnes mobilisées lors des sorties familles réparties sur 16 activités organisées



65% Saint-gillois



49% nationalité belge

82% des jeunes aidés vivent en famille dont : 37% vivent dans une famille monoparentale «mère» 29% vivent avec le couple parental



des jeunes que nous avons aidés vivent dans un milieu familial où il n'y a pas de revenus du travail (RIS, chômage, mutuelle) et 13% vivent sans ressources

**En 2025, le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles était composé de 7 personnes (6,5 ETP) mêlant travailleur.euse.s psychosociaux.ales (assistant.e.s sociaux.ales, assistant.e.s en psychologie, psychologues) et personnel administratif.**

En 2025, c'est **868 jeunes** qui ont bénéficié d'une aide sociale au sein de notre institution. Ces dossiers individuels gérés par le Service Jeunesse du CPAS ont généré **2291 demandes** et concernent **465 familles**.

Ce chiffre est susceptible d'augmenter avec l'entrée en vigueur des nouvelles réformes des CPAS. Dans cette perspective, un important travail a été mené au sein de l'ensemble du CPAS de Saint-Gilles afin d'harmoniser nos pratiques avec celles des autres services et de nous préparer au volume des demandes attendues. La réforme des CPAS vise avant tout à favoriser l'insertion par le travail, avec des aides sociales désormais plus encadrées et plus contrôlées. Sans entrer dans les détails, certaines familles verront leurs revenus de remplacement diminuer ou disparaître et devront se tourner vers les CPAS. Cela entraînera une augmentation des demandes et une pression supplémentaire sur des services sociaux déjà fortement sollicités. Notre service anticipe d'ailleurs une hausse significative des demandes à partir de mars-avril 2026.

Par ailleurs, certaines aides essentielles pour les familles précarisées telles que le matériel pour enfants, les activités scolaires ou le soutien à la parentalité sont menacées ou supprimées, ce qui risque de compliquer davantage leur quotidien. Enfin, si les CPAS ne disposent pas de ressources humaines et financières suffisantes, certaines

familles pourraient être confrontées à des délais plus longs ou à un accompagnement réduit, accentuant la précarité et le stress financier.

Pour les familles déjà fragilisées, cette réforme risque de réduire les aides possibles, de rendre l'accès à l'aide sociale plus complexe et de renforcer la pression sur les CPAS, avec un impact potentiel important en l'absence de mesures d'accompagnement adaptées.

#### **L'aide sociale comme porte d'entrée vers notre service**

Le personnel CPAS de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles qui travaille en « partenariat intégré » avec les autres équipes du CEMO. De nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de la « grande » équipe sans distinction, mais certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. Le CEMO est ainsi composé de l'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, de l'équipe de l'AMO et de l'équipe du PEP KAP.

La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois.es est uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de service plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psycho-social plus global.

#### **Le CPAS de Saint-Gilles a créé le CEMO en 1978: une logique d'intervention visionnaire et engagée avant le décret instituant l'Aide à la Jeunesse de 1991 et avant la création des services AMO !**

Cette particularité montre bien l'intérêt de cette complémentarité entre aide générale et aide spécialisée. Bien que certaines spécificités existent et que la mise en œuvre de l'aide dans des cadres différents peut parfois être complexe, cela permet une aide globale et complémentaire au bénéfice des jeunes et des familles en difficulté. Cela nous « oblige » également à être créatif.ve.s et souples dans nos accompagnements, mais aussi à questionner les pratiques et à les faire évoluer, tant du côté CPAS que de celui de l'AMO.

#### **Une mise en commun de moyens pour une offre de service la plus globale et la plus complète destinée aux jeunes et aux familles.**

Les demandes d'aides sociales que nous traitons concernent tant les frais scolaires que tout ce qui a trait aux activités extra-scolaires, inscriptions à des clubs sportifs, stages de vacances... Ces demandes n'émanent pas uniquement de personnes provenant du CPAS car les personnes ayant d'autres sources de revenus (chômage, salaire inférieur au RIS...) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de la part du CPAS de Saint-Gilles. C'est le cas également des personnes en situation de séjour illégal pour lesquelles les aides au bénéfice des enfants sont octroyées par le CPAS. De ce fait, les demandes se font plus nombreuses notamment en raison de la situation socio-économique de notre public qui est de plus en plus précaire.

À titre d'exemple, il est d'ailleurs important de souligner qu'en ce qui concerne l'aide apportée aux personnes les plus démunies, le CPAS et l'AMO s'unissent de façon tout à fait complémentaire en développant des aides sociales individuelles au bénéfice des jeunes, un soutien et un accompagnement individuel dans les difficultés et dans les démarches à entreprendre. Il est également mis en place des actions collectives et communautaires, comme les Ateliers Parents et sorties familles que nous organisons ou encore les actions de sensibilisation développées dans le cadre du GAPPI (Groupe d'Action et de Prévention pour la lutte contre la Précarité Infantile).

#### **Une approche pluridisciplinaire face à la précarisation des familles**

La précarité des familles s'intensifie. Même avec un RIS et des allocations familiales, de nombreuses familles peinent à couvrir les dépenses liées à leurs enfants, notamment en matière de scolarité.

Dans notre pratique quotidienne, nous constatons que les demandes qui nous sont adressées sont souvent d'ordre financier, mais elles ne représentent bien souvent que la partie émergée de l'iceberg. Derrière ces demandes, nous rencontrons des familles en souffrance, nécessitant un accompagnement plus ciblé.

Notre défi consiste à dépasser cette première demande financière pour faire émerger des besoins plus profonds. Il s'agit de transformer une aide initialement généraliste en un accompagnement spécialisé et adapté, répondant à la diversité des problématiques rencontrées par ces familles.

Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de services plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psychosocial plus global. En effet, les familles que nous rencontrons dans ce cadre ne sont bien entendu pas uniquement confrontées à des difficultés d'ordre pécuniaire mais également des problématiques plus globales qui viennent toucher et fragiliser plusieurs aspects de leur vie familiale quotidienne.

La complémentarité entre aide générale et aide spécialisée, et ce, malgré l'existence de certaines spécificités et la complexité due à la coexistence de cadres de travail différents, nous apparaît dès lors comme centrale pour les jeunes et les familles en difficulté que nous accompagnons.

### **Participation au Comité Spécial Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles (CSJ)**

En tant que Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous participons régulièrement à certains comités spéciaux du CPAS. Notre présence est nécessaire plus particulièrement au CSJ, qui se réunit tous les 15 jours. Ce comité rassemble les conseiller.ère.s du CPAS, la Présidente, un.e intervenant.e social.e du Service Social, et un.e membre de notre équipe. Les décisions concernant les demandes d'aides financières y sont prises. Notre présence permet d'éclaircir certains dossiers et de défendre nos propositions. En moyenne, 100 dossiers individuels de jeunes sont examinés lors de chaque session et concernent environ 150 propositions/demande.

Chaque année, nous organisons également un « CSJ à blanc », qui sert à présenter des observations et propositions basées sur nos constats de terrain. Cet espace permet d'interpeller le comité sur les difficultés rencontrées par nos bénéficiaires et de proposer des décisions à appliquer de manière systématique. Ce processus contribue à définir les grandes orientations de la politique jeunesse du CPAS.

### **Plateforme Jeunesse interne au CPAS de Saint-Gilles « Comment rencontrer les besoins des jeunes à travers les missions des différents services du CPAS »**

Suite à un appel à projets « Lutte contre la précarité des jeunes », la coordination du CPAS de Saint-Gilles a décidé de lancer un groupe de travail appelé « Plateforme interne jeunesse ». L'objectif consiste à identifier les besoins des jeunes aidé.e.s par les différents services et à mieux articuler les actions et les collaborations entre ceux-ci.

Au sein du CPAS, cinq services ont été identifiés pour participer à cette plateforme: le CEMO, la MADO (Maison de l'Adolescence), l'ISP (le service d'insertion socioprofessionnelle), le PCS (le Plan de Cohésion Sociale du CPAS) et le Service social général. Chacun de ces services travaille, entre autres, avec des jeunes âgé.e.s de 18 à 25 ans. Durant six mois, cinq temps de rencontre ont été organisés afin que chaque service puisse expliquer avec quel public il travaille, quelles sont les différentes aides qu'il propose et quelles sont les procédures. On a aussi pu aborder les collaborations qui existent déjà entre certains services. Ces réunions ont permis à chacun.e de mieux cerner les spécificités d'accès aux autres services, mais aussi d'identifier les points à améliorer notamment concernant l'harmonisation des pratiques.

Le groupe a également pu discuter des besoins spécifiques de ce public jeune et des difficultés qu'il rencontre au quotidien. On a notamment abordé la question de la précarité et de l'accès au logement. Le marché immobilier est saturé et les prix sont de plus en plus élevés, surtout lorsque l'on dépend d'un CPAS pour vivre. Les jeunes se retrouvent alors parfois dans des logements insalubres, mettant à mal leur projet scolaire ou professionnel. Un autre sujet important était la santé mentale des jeunes, qui se fragilise alors que le réseau de soins est de plus en plus saturé, malgré les initiatives récentes à Bruxelles comme Bru-Stars et ses équipes mobiles.

En conclusion, ces rencontres ont permis de rappeler qu'il est essentiel de mieux se connaître afin de pouvoir mettre en place davantage d'harmonisation entre les services et d'envisager la création de nouveaux outils partagés, utiles pour l'orientation et le suivi de ces personnes. Tout cela dans le but d'offrir aux jeunes un accompagnement individualisé, adapté et cohérent par rapport à leur situation. Une prochaine date a déjà été fixée en 2026 pour que le groupe puisse continuer à travailler ensemble et poursuivre leurs objectifs.

Le CEMO a cette particularité d'être à la fois le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles et un service AMO agréé dans l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. Depuis 2023, le CEMO organise également un service PEP (Projet Educatif Particulier) agréé dans le secteur de l'Aide à la jeunesse puisque le KAP a obtenu cet agrément.

De ce fait, le CEMO s'inscrit dans la loi organique du 8 juillet 1976 d'une part (article 1er: « toute personne a droit à l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine »), et dans le décret de l'aide à la jeunesse du 12 juin 1991 d'autre part (« tout jeune [...] a droit à l'aide spécialisée [...] en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine »). Cette collaboration est très riche car aide générale et aide spécialisée poursuivent de nombreux objectifs communs et sont complémentaires.

Les missions communes consistent en une aide palliative ou curative et une aide préventive<sup>1</sup>. L'aide générale est assurée au CPAS, alors que l'aide spécialisée est complémentaire et suppléative lorsque les services de première ligne n'ont pu apporter une réponse adéquate à la problématique. L'intervention au CEMO se fera toujours dans le cadre de l'aide consentie. Ceci dit, la personne qui vient se confier à nous doit être tenue informée et concertée lorsque des informations la concernant sont susceptibles d'être transmises. Il est d'ailleurs nécessaire d'obtenir son accord avant de communiquer ces infos et de ne transmettre que les renseignements indispensables pour débloquer la situation et s'en tenir à cela ; rappelons que nous sommes tenu.e.s au secret professionnel.

Le travail se fait dès lors dans la transparence pour les personnes que nous aidons. Cela nous permet d'appréhender une situation dans sa globalité et de ne pas être « coincé.e » dans des « non-dits ».

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles travaille dans une logique de partenariat intégré avec l'AMO et le PEP. Il est constitué d'un responsable du service à mi-temps, de psychologues, d'assistantes en psychologie et d'une assistante administrative. La présence de psychologues dans ce service est historiquement due au fait que nous travaillions sur l'alternative au placement. C'était un moyen d'avoir, dans un service de proximité, des professionnel.le.s susceptibles de poser un diagnostic différencié et permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au langage « psy ». Aujourd'hui, l'équipe de psychologues s'investit davantage pour offrir aux jeunes et aux familles fréquentant le service un accueil, une écoute et un soutien et ainsi faire face à des troubles qui peuvent être d'ordre psychopathologique ou d'importants dysfonctionnements de la structure familiale. L'analyse « psy » des problématiques individuelles, familiales et institutionnelles reste essentielle dans les contextes où nous sommes amené.e.s à intervenir.

Nous pouvons ainsi évaluer la situation et mettre en place un suivi adéquat en fonction de toutes ces caractéristiques. Les situations de placement restent présentes, mais le secteur de l'aide à la jeunesse a évolué et a aussi développé d'autres formes de soutien. Par contre, le soutien à la parentalité, parfois de parents mineur.e.s, le soutien des jeunes dans leur autonomie, le soutien des familles dans leurs rapports avec la justice ou les autres services de l'aide à la jeunesse, leur rapport à l'école... sont autant de situations où nous sommes

très sollicité.e.s. Les suivis individuels peuvent concerner tout type de demandes émanant soit du.de la jeune lui.elle-même, soit d'un parent, soit d'un.e intervenant.e psycho-social.e. Nous sommes un service « généraliste » et nous défendons cette caractéristique face à une tendance à « l'hyperspécialisation » de certains ayant pour conséquence une complexité et une restriction de l'accès à ces services.

Le fait d'accueillir la demande n'implique pas forcément que nous allons ouvrir un dossier et poursuivre le travail. En effet, il y a de nombreuses situations qui ne sont pas de notre ressort et nous entamons alors avec la personne un travail d'orientation pour répondre au mieux à la demande. Les demandes traitées au CEMO sont très variables : cela peut aller d'un soutien pour une inscription scolaire à une situation de conflit familial, pour aider un.e jeune à la rue ou encore pour une recherche de loisirs. L'une des richesses du CEMO est que l'équipe est pluridisciplinaire. Ceci nous permet d'envisager les situations de différents points de vue, et de pouvoir, si cela s'avère nécessaire et adéquat, proposer un travail en co-intervention. C'est le cas notamment des suivis que nous faisons dans le cadre de notre dispositif KAP (voir partie KAP).

### Au CEMO, nous accompagnons les jeunes jusqu'à leurs 22 ans.

Les services agréés dans le secteur de l'aide à la jeunesse et travaillant de façon plus spécifique au niveau de la prévention peuvent accompagner des jeunes jusqu'à leurs 22 ans, alors que dans les autres services agréés comme les institutions d'hébergement, la limite d'âge reste 18 ans. En ce qui concerne le service jeunesse du CPAS, la limite reste d'ailleurs 18 ans car au-delà, les demandes d'aides sociales sont traitées par le service social général du CPAS.

## ● CHIFFRES ET ANALYSES

### Des données chiffrées à prendre avec certaines précautions

Nous faisons pour le mieux et toute l'équipe y met beaucoup de bonne volonté mais force est de constater que certaines données n'ont pas toujours été encodées ou pas correctement. Nous faisons le même constat chaque année: le facteur humain reste... humain ! C'est en partie expliqué par la charge de travail continue et la pression subie qui met la priorité sur nos missions et moins sur les aspects statistiques. Nous sommes pourtant bien conscient.e.s de l'importance de pouvoir rendre visible notre travail, de lui donner une existence « mesurable » car c'est aussi un moyen de démontrer l'importance de notre travail en regard de l'ampleur des besoins et des attentes des jeunes et des familles en difficulté.

### Nombre de dossiers ouverts

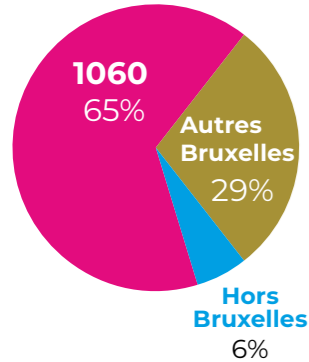
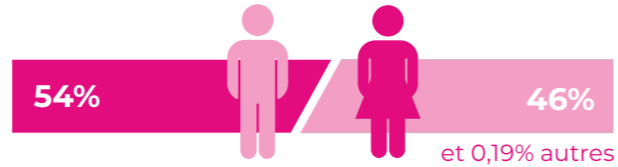
**Le nombre de dossiers ouverts en 2025 est de 1078.** Il est en légère diminution par rapport à l'année passée.

Ces dossiers sont gérés par l'ensemble de l'équipe et recouvre toutes nos actions et activités. Il est aussi important de rappeler que nous investissons beaucoup plus les activités sur l'espace public et le travail social de rue qui ne sont pas toujours faciles de quantifier. Cependant, certains dossiers d'accompagnement individuel sont bien entendu issus de ce travail sur l'espace public et il peut même arriver que l'accompagnement soit réalisé exclusivement en dehors de nos locaux.

<sup>1</sup>Protocole cadre de collaboration entre les Centres Publics d'Action Sociale et les Conseillers et Directeurs de l'Aide à la Jeunesse réalisé en 2012. Ce protocole est actuellement en cours d'actualisation.

### Genre des bénéficiaires

Bien que les chiffres montrent une quasi-parité dans le genre de nos bénéficiaires, il y a une légère majorité masculine.



### Provenance géographique

La majorité des personnes que nous accompagnons sont saint-gilloises. Nous travaillons effectivement selon une logique de quartier et de proximité, mais également avec les communes limitrophes telles que Forest, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht. De nombreux·ses jeunes scolarisé·e·s à Saint-Gilles ne sont pas nécessairement saint-gillois·es, surtout en ce qui concerne les plus âgé·e·s qui sont en enseignement secondaire.

Les personnes qui viennent de communes plus éloignées, voire hors Bruxelles, sont essentiellement des jeunes qui viennent se renseigner sur notre dispositif KAP pour un accompagnement à l'autonomie. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui vivaient en famille ou en institution en-dehors de Bruxelles, mais qui ont un réseau de pairs ou un entourage familial à Bruxelles.

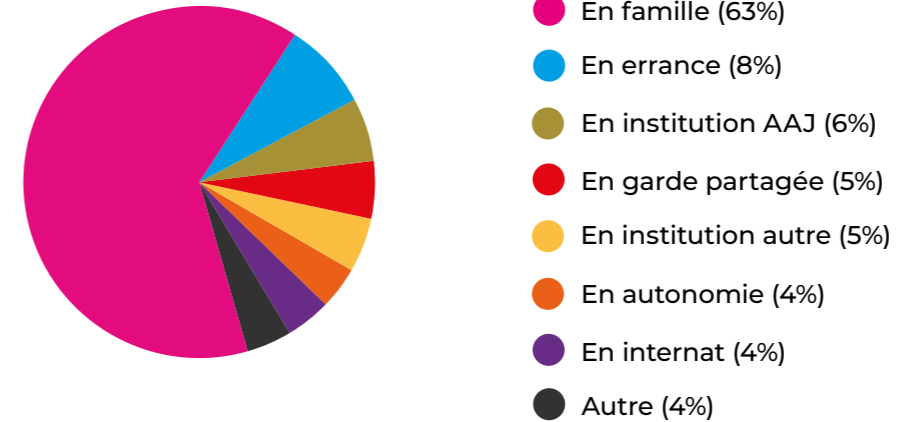
### Envoyeur·euses

Notre principal envoyeur reste le CPAS de Saint-Gilles, comme lors des années précédentes. Cette donnée reste cohérente étant donné qu'une partie de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse de celui-ci. Les assistant·e·s sociaux·ales du service social général, mais aussi d'autres services du CPAS nous orientent ainsi les familles qui ont besoin d'aides pour tout ce qui a trait à une prise en charge financière pour un·e enfant d'une famille saint-gilloise. Ces aides sont relatives à des frais scolaires et/ou extra-scolaires pour les enfants entre 0 et 18 ans, mais aussi lors de difficultés multiples et diverses, autres qu'économiques. L'orientation vers notre service se fait également par des familiers, voisin·e·s qui nous connaissent, mais aussi via le secteur scolaire, les services de l'AAJ ou d'autres services sociaux.



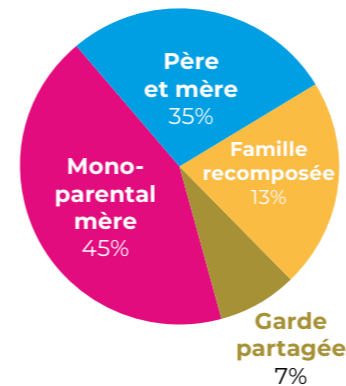
### Milieu de vie principal

Les jeunes qui fréquentent notre service vivent principalement en famille dans la majorité des cas. Attention que vivre en famille signifie le plus souvent « avec une famille de type monoparental mère ». Vient ensuite la catégorie des jeunes en errance représentant également une catégorie importante, ce qui est à mettre en lien avec notre dispositif KAP qui, lui aussi, nous permet de toucher de nombreux·ses jeunes en difficulté de logement voire en errance.



### Type de famille

La catégorie famille monoparentale est le type de famille le plus représenté dans les familles que nous accompagnons. 45% des enfants suivi·e·s au CEMO vivent dans une famille monoparentale où c'est la maman qui a la garde principale ou exclusive. Se trouvant dans une situation précaire, ces mamans rencontrent de nombreuses difficultés au-delà de l'aspect uniquement matériel. D'autres problèmes peuvent s'ajouter à cela, comme le mal-logement, les difficultés à devoir éduquer les enfants seules... Il est important de souligner que la deuxième catégorie la plus représentée sont les enfants qui vivent dans des familles où deux parents sont présent·e·s. Nous avons néanmoins pu observer que dans les couples hétérosexuels, même lorsque le papa est « physiquement » présent, l'éducation reste dans la majorité des cas « une affaire de femme ». Nous avons pu constater cela via nos ateliers parents, les suivis au CEMO ou encore lorsque les mamans viennent introduire des demandes d'aide financière.



### Types de ressource

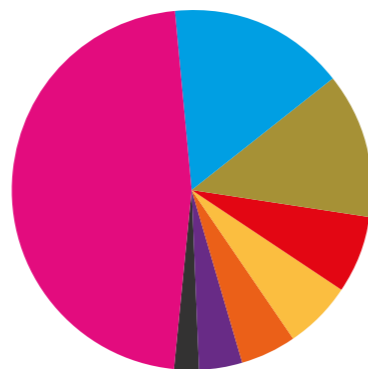
47% de notre public bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou de son Equivalent (ERIS), auxquels s'ajoute les 7% qui ont un complément du CPAS en raison de revenus insuffisants.

Apparaissent ensuite les familles bénéficiant du revenu du chômage et celles en situation de séjour illégal qui n'ont, elles, aucun revenu.

Bien que l'enseignement devrait être gratuit, les parents doivent quand même faire face à de nombreux frais tels que les frais de garderie, les sorties, les voyages scolaires... Les parents doivent trouver le moyen de régler ces frais et viennent, de ce fait, faire appel à nous.

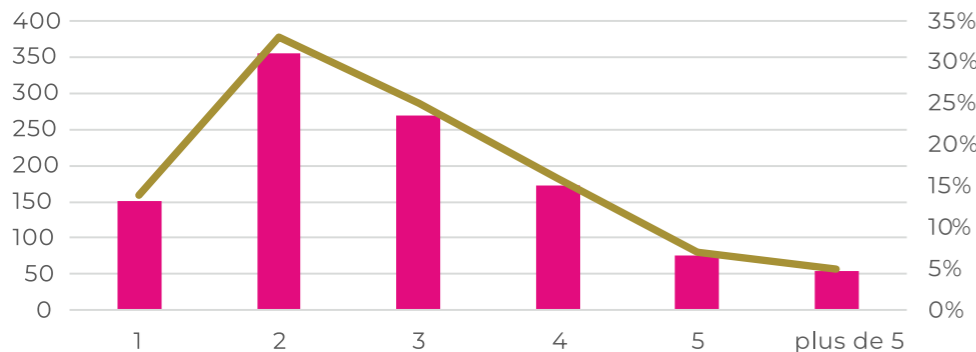
À noter également que quelques jeunes passent au travers de nos chiffres car certain-e-s de ces jeunes qui sont en errance n'ont pas de revenu de leurs parents ou de l'AAJ. Ils ne sont pas non plus encore dans les conditions d'accès à un RIS. De ce fait, ces jeunes n'ont donc pas de revenu mais ne sont pas en situation illégale pour autant.

De manière générale, nous pouvons relever que la majorité de notre public est considéré comme précarisé.



- RIS ou ERIS (47%)
- Allocation chômage (16%)
- Aucune ressource (situation illégale) (13%)
- Complément CPAS (7%)
- Salaire (6%)
- Mutuelle (5%)
- En attente de revenus (4%)
- NSP (2%)

### Nombre d'enfants dans la famille



Comme l'année dernière, nous remarquons que la majorité des familles que nous accompagnons ont deux enfants.

- Nombre
- Pourcentage

### Dossiers AAJ

Ce tableau indique que 25% de nos dossiers sont des dossiers «Aide à la Jeunesse» (SAJ, SPJ ou TJ). Il est toutefois important de l'analyser avec certaines précautions. En effet, lors d'une première demande, il n'est pas toujours évoqué par le-la bénéficiaire qu'un dossier de l'aide à la jeunesse est ouvert. Il pourrait donc être classé, par erreur, dans la catégorie «pas de dossier ouvert à l'AJ». Cela semble indiquer que, pour la majorité des situations rencontrées, nous sommes dans le champ de la prévention. Nous touchons, grâce aux différents outils développés par le CEMO (animations dans les écoles et les espaces publics, aide financière via le service jeunesse du CPAS, etc.), un large public et pas seulement celui orienté par l'aide à la jeunesse.

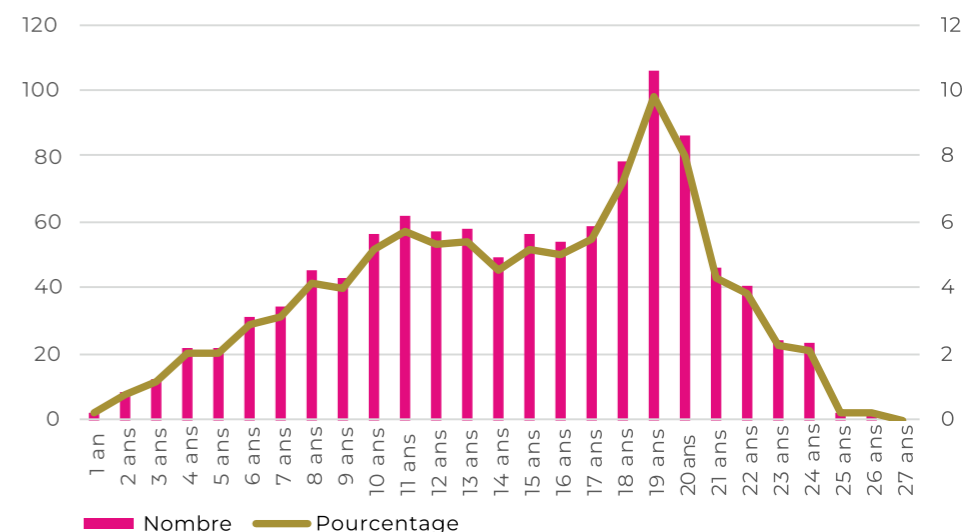
Dossier AAJ	Nombre	Pourcentage
Non	790	73%
SAJ	128	12%
SPJ / TJ	138	13%
NSP	22	2%

### Âge

Nous constatons que la majorité des jeunes pour lesquel-le-s nous sommes sollicité-e-s ont entre 6 et 22 ans. Pour les plus jeunes, c'est bien souvent leurs parents que nous rencontrons et pour la majorité de leurs demandes, il s'agit de demandes orientées vers le Service Jeunesse du CPAS pour une aide sociale.

À cet âge-là, il y a beaucoup de demandes concernant les frais scolaires, mais également l'inscription à des activités extrascolaires ou à des clubs sportifs. Les jeunes les plus âgé-e-s, situé-e-s autour du passage à la majorité, sont notamment rencontré-e-s grâce à notre dispositif KAP (accompagnement spécifique à l'autonomie pour les jeunes entre 16 et 25 ans).

### Âge des bénéficiaires



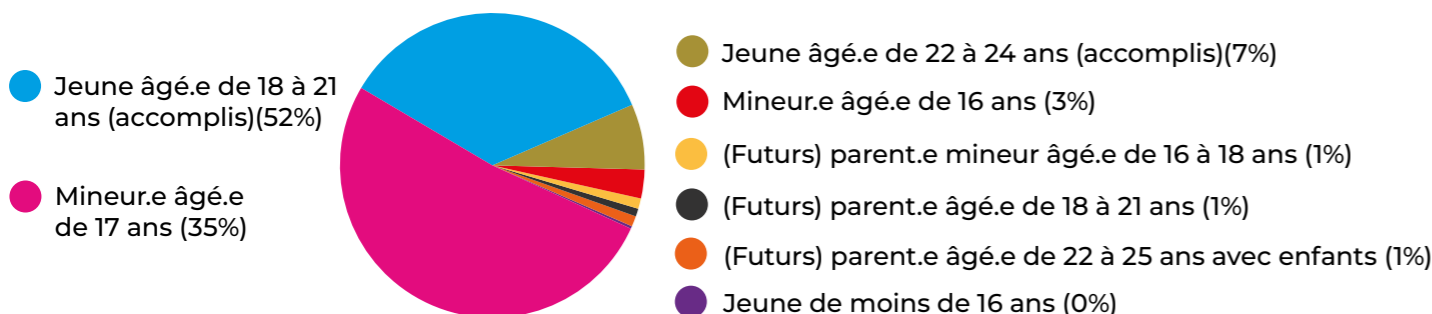
## Autonomie

140 jeunes ont passé la porte du CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2025. Nous touchons majoritairement des jeunes isolé.e-s entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous.

Au total, 36 jeunes (dont 2 enfants) ont été hébergé.e-s au sein du KAP.

➤ *N'hésitez pas à consulter le rapport d'activités spécifique au KAP.*

### Nombre de jeunes par âge



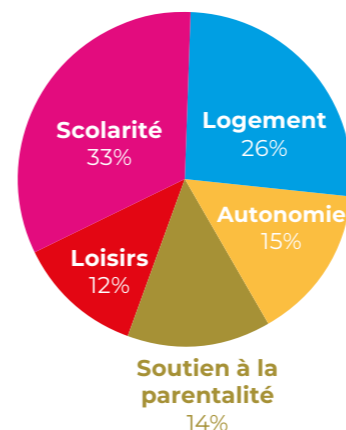
Top 10 Nationalité du-de la bénéficiaire	Nombre	Pourcentage
Belge	528	49%
Marocaine	136	13%
Brésilienne	34	3%
Syrienne	32	3%
Guinéenne	30	3%
Ukrainienne	30	3%
Congolaise	28	3%
Espagnole	24	2%
Portugaise	22	2%
Albanaise	18	2%

## Nationalité

Environ la moitié de notre public est de nationalité belge. Une analyse plus qualitative de ces chiffres nous montrera toutefois que parmi celles-ci, de nombreuses personnes ont une origine étrangère et que la nationalité belge a été acquise soit durant la génération pour laquelle nous intervenons, soit pour la génération précédente, c'est-à-dire celle des parents qui s'adressent à nous. Les dix nationalités que nous rencontrons le plus sont à mettre en lien avec les mouvements migratoires que notre pays rencontre, qu'ils soient intra ou extra-européens.

## Type d'accompagnement

Top 5 des demandes (hors finances)



Pour ce graphique, nous avons retiré le thème qui revient le plus, à savoir les demandes pour une aide sociale adressées au Service jeunesse du CPAS et qui restent une importante porte d'entrée vers notre service.

Cela permet de voir plus distinctement le top 5 des thématiques les plus représentées. Attention, toutefois, nous devons nuancer ce résultat car certaines thématiques sont peut-être surreprésentées puisqu'elles ont été comptabilisées en fonction de demandes secondaires liées à une même thématique principale.

Rappelons qu'en ce qui concerne le thème « finance » qui est le plus représenté, en tant que Service Jeunesse du CPAS, nous sommes sollicité.e-s par un public fort précarisé et les aides octroyées au bénéfice des enfants par le CPAS de Saint-Gilles ne sont pas nécessairement conditionnées au statut de séjour des parents ou encore au type de revenus. Dès lors, tout.e enfant saint-gillois.e dont le ou les parents sont dans un état de besoin peut venir introduire des demandes chez nous. Grâce à celles-ci, nous pouvons « faire offre de service » et une partie des personnes qui ont passé les portes du CEMO pour ce type d'aide pourront être accompagnées sur d'autres dimensions par la suite.

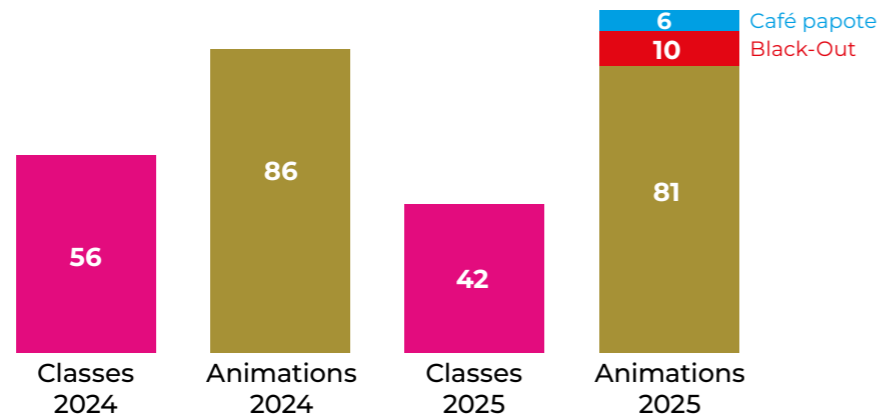
Comme évoqué plus haut, nos dossiers ouverts peuvent concerner des suivis qui sont uniquement d'ordre financier, c'est-à-dire que le parent se rend au CEMO pour introduire une demande d'aide financière pour que le CPAS puisse l'aider à prendre en charge des frais scolaires, comme l'achat de matériel scolaire en début d'année, la prise en charge des frais de garderies, voyages scolaires... ou encore des frais extra-scolaires, comme l'inscription annuelle à un sport ou encore à des stages durant les vacances scolaires.

Ces demandes constituent un peu moins de 50% des demandes adressées au CEMO. Néanmoins, dans ces demandes qui sont d'ordre plus « financier », il peut y avoir également d'autres types de demandes qui émergent, tel qu'un problème d'ordre familial, une demande d'aide pour rechercher une école, trouver une activité extra-scolaire pour un.e enfant...

Depuis plusieurs années, l'école est un espace clé de la prévention, la présence du CEMO s'y renforce d'année en année. En 2025, l'AMO a non seulement consolidé mais aussi élargi ses actions auprès des écoles primaires et secondaires de Saint-Gilles. Chaque année, l'équipe HLM (pour « Hors-les-Murs ») fait évoluer les animations de prévention pour coller au plus près des besoins du terrain, en proposant des interventions régulières sur des thématiques variées.

Résultat: cette année, l'AMO a été présente dans **42 classes** et a mené **81 animations** au sein de **8 établissements scolaires différents**. Cela représente **plus de 800 jeunes âgé-e-s de 10 à 18 ans**.

Nombre de classes et d'animations, évolution entre 2024 et 2025

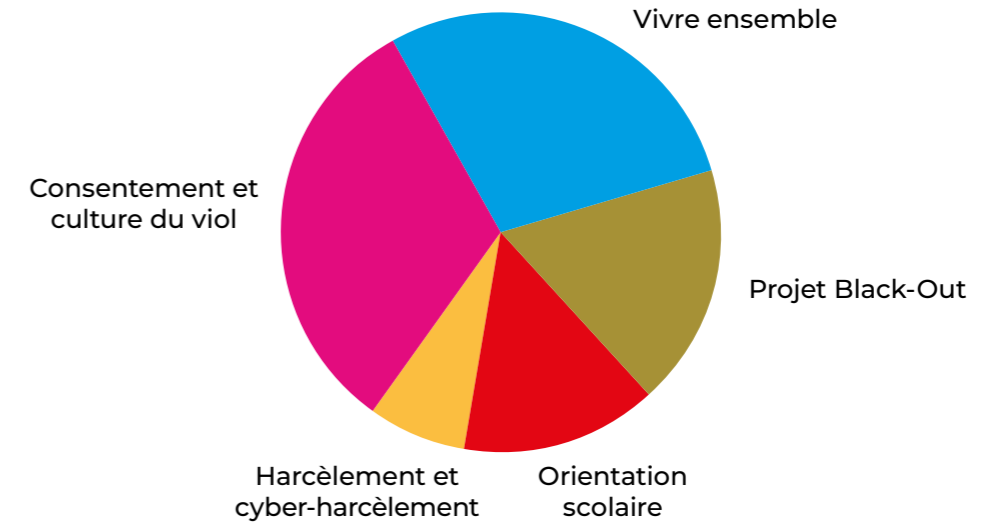


L'équipe HLM – *Hors-les-murs*<sup>1</sup> compte, à l'heure où le rapport d'activité est écrit, sept travailleur-euse-s sociaux-ales impliqué-e-s durant les périodes scolaires dans les écoles. Pour garantir une coordination fluide, chaque établissement bénéficie d'un-e référent-e dédié-e, qui assure le lien direct avec les équipes pédagogiques: première rencontre, analyse des besoins, choix des thématiques, organisation des interventions et évaluation avec les enseignant-e-s.

Plusieurs membres de l'équipe se sont également formé-e-s afin de répondre à de nouvelles demandes, comme les réseaux sociaux, les questions de genre, l'orientation post-secondaire ou l'accès aux études supérieures.

<sup>1</sup>HLM pour *Hors-les-murs* désigne au CEMO l'équipe qui se mobilise particulièrement dans des actions et activités extra-muros, essentiellement du travail social de rue (TSR) et des animations en milieu scolaire.

Thématiques d'animations réalisées en 2025

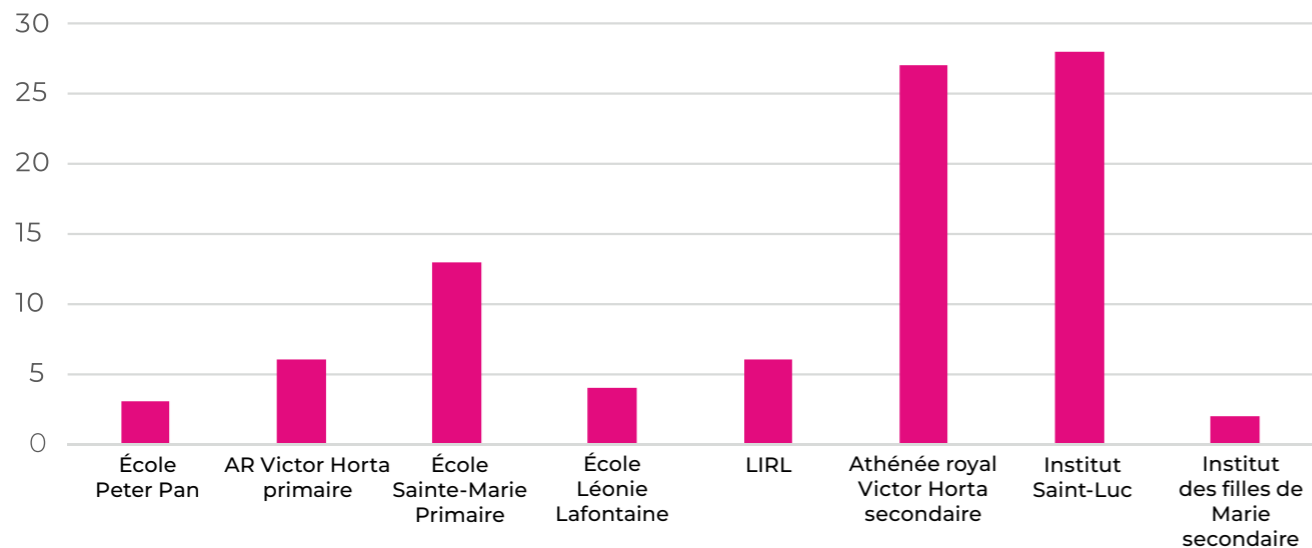


Les animations sont systématiquement co-construites avec les enseignant-e-s pour répondre le plus précisément possible aux besoins des élèves. Selon les attentes, l'équipe propose soit une intervention ponctuelle, soit un cycle de 2 à 3 séances enrichies de méthodes interactives (jeux de rôle, quiz, saynètes...) pour stimuler l'implication des jeunes. Elle met également en place des projets ciblés: groupes de parole, préparation à l'après-secondaire, sensibilisation à l'usage des écrans... Des actions qui soutiennent non seulement les élèves, mais aussi leurs parents.

En 2025, le CEMO a été actif dans plusieurs écoles primaires et secondaires de la commune. Dans le primaire, les animations de prévention ont touché les 5e et 6e années des écoles **Peter Pan**, **Léonie La Fontaine**, **Sainte-Marie** et de **l'Athénée Royal Victor Horta**, autour de thèmes tels que le vivre-ensemble ou la prévention du harcèlement et du cyber-harcèlement.

Dans le secondaire, l'équipe HLM est intervenue auprès des 6ème secondaires du **LIRL - Lycée intégré Roger Lallemant** pour présenter l'AMO et accompagner les jeunes dans leur réflexion sur l'orientation et l'accès aux droits. À **l'Athénée Royal Victor Horta**, l'équipe a animé des groupes de parole pour les classes de degrés inférieurs ainsi que des animations de prévention autour de la thématique du Harcèlement. Au sein de **l'Institut Saint-Luc** et en partenariat avec l'équipe Ancrege, des séances de prévention ont été menées sur le consentement dans différentes classes. Enfin, l'équipe a entamé un travail de collaboration avec **l'Institut des Filles de Marie**, qui souhaitait que le CEMO puisse intervenir en mettant en place des animations de prévention générale pour favoriser la cohésion de groupe et outiller les élèves dans la gestion de conflits.

## Nombre d'animations par école



Le CEMO a également été invité par les écoles primaires dans le cadre de **projets « café papote »** à destination des parents d'élèves. Ces moments de rencontre permettent à l'équipe de présenter le travail réalisé en AMO, les actions proposées aux enfants et les possibilités d'accompagnements qui existent pour les familles. Des rencontres ont eu lieu au sein des écoles Sainte-Marie, Léonie Lafontaine et à l'Institut des Filles de Marie.

L'équipe a été invitée par l'Athénée Royal Victor Horta de Saint-Gilles à la fin de l'année scolaire 2024-2025 afin de rencontrer les élèves et leurs familles pour les guider et les informer des orientations existantes et de la possibilité d'introduction de recours suite à la décision prise par le conseil de classe de fin d'année.

Enfin, le CEMO a participé activement au **Projet B(l)ack Out** mis en place par le CBPS

(Centre bruxellois de prévention de la santé), le FARES (Fonds des affections respiratoires) et le Pélican asbl (accompagnement psychosocial). B(l)ack Out, c'est un outil de prévention créé sous forme d'un escape game. Consommation, influence, addiction, relation, toutes ces thématiques sont abordées. Notre rôle a été d'accompagner les jeunes élèves des écoles secondaires tout au long de leurs parcours au sein du jeu.

À travers l'ensemble de ces actions, le CEMO veut offrir des outils concrets de prévention, sensibiliser les enfants et les adolescent·e·s, mais aussi créer des espaces de dialogue ouverts et bienveillants. Pour l'équipe HLM, qui mène les animations en milieu scolaire, ce lien entre école et espace public est essentiel pour l'AMO : il permet de retrouver les jeunes sur le territoire de Saint-Gilles, de poursuivre la relation de confiance initiée en classe et de les accompagner dès qu'un besoin émerge.



En 2025, l'équipe HLM (pour « Hors-les-Murs<sup>1</sup> ») a poursuivi son travail de rue avec la même conviction : être présent-e-s là où les jeunes se trouvent, aux bons moments, et de manières accessibles.

Cette présence régulière dans l'espace public permet au CEMO de (re)créer des liens solides, d'écouter les jeunes et les familles là où ils vivent leur quotidien et de leur offrir un accompagnement simple, direct et adapté à chacun-e. Être en rue, c'est surtout être disponibles, sans rendez-vous, sans porte à pousser, sans réelles formalités.

Les interventions, en binôme lors des tournées de quartier ou en équipe sur la Place Morichar, favorisent des rencontres naturelles : une discussion improvisée, un jeu sorti du sac, une boisson offerte, un salut échangé...

Ces moments privilégiés sont la base d'une relation de confiance qui, petit à petit, permet à l'équipe HLM de mieux comprendre ce que vivent les jeunes au quotidien, leurs besoins, leurs envies ou leurs difficultés. Quand une demande apparaît, les travailleur-euse-s proposent d'intervenir directement ou accompagnent ces personnes vers le réseau local.

Le travail de rue nourrit également le diagnostic social, les actions collectives et le travail d'interpellation politique.

Les actions en rue s'articulent autour de trois piliers : **les tournées de quartier, la Tonnelle CEMO et la Perm'Ados**. Pour l'année 2025, le travail de rue est réalisable grâce à la mobilisation totale de 7 travailleur-euse-s sociales-aux de rue.

### Les tournées de quartier

En 2025, les tournées de quartier sont passées de trois à quatre rendez-vous par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Dès la sortie des écoles, l'équipe, en binôme, traverse Saint-Gilles en ciblant les lieux où les jeunes se rassemblent. L'idée est simple : être visibles, identifié-e-s et disponibles.

Notre approche reste discrète : nous nous rendons spontanément vers les jeunes que nous connaissons et nous nous présentons progressivement aux « nouveaux » groupes, toujours sans forcer la rencontre.

Les échanges nourrissent notre connaissance du terrain :

- Une séparation toujours marquée entre le haut et le bas de la commune ;
- Une occupation très genrée de l'espace public, particulièrement dans les quartiers les plus précarisés ;
- Des demandes récurrentes liées au décrochage scolaire, à la recherche d'un projet, d'une formation ou d'un emploi.

Ces constats, années après années, renforcent l'importance de la présence du CEMO en rue.



### La Tonnelle

Chaque mercredi à partir de 14h, la Tonnelle s'installe sur la place Morichar et est devenue, après toutes ces années, un vrai point de repère pour les jeunes, les enfants, les parents et les voisin-e-s. Jeux, scoubidou, thés, coloriages, discussions improvisées : chacun-e peut s'y poser dix minutes ou passer l'après-midi.

Ce lieu ouvert et convivial est aussi un espace d'écoute. Les familles viennent nous parler de leurs défis, les jeunes abordent des questions d'école, de consommation, de relations familiales. Nos « cuisines en rue » renforcent cette dynamique : soupes l'hiver, repas du monde et petites fêtes l'été. Ces moments créent du lien et donnent une vraie place aux participant-e-s.

Également, depuis le début de l'année, nous accueillons un mercredi par mois l'équipe du Bassin Sud. Composée de travailleur-euse-s sociaux-ales et d'infirmier-ère-s travaillant pour l'asbl BRUSANO, ces personnes proposent au public des ateliers autour de la santé : nutrition, santé mentale, addiction... Un partenariat que nous désirons poursuivre tant cela enrichit nos constats et permet à la Tonnelle de trouver un autre souffle lors des activités menées avec Bassin Sud.



<sup>1</sup>HLM pour Hors-les-murs désigne au CEMO l'équipe qui se mobilise particulièrement dans des actions et activités extra-muros, essentiellement du travail social de rue (TSR) et des animations en milieu scolaire.



### La Perm'Ados

Nouvelle dynamique en 2025: depuis la rentrée scolaire de septembre, la Perm'Ados se décline désormais en deux rendez-vous par semaine, le mardi (dans le bas de la place Morichar) et le vendredi (dans le haut de la place). Entre deux cours ou pendant la pause de midi, les jeunes peuvent venir boire un café, s'installer, discuter ou juste souffler un moment.

La «question du jour» continue d'être un super outil pour lancer des discussions sur l'école, la politique, leurs projets, leurs inquiétudes ou l'actualité. Ces échanges peuvent ouvrir la porte à des suivis individuels, et montrent combien les jeunes ont besoin d'espaces libres pour s'exprimer. L'équipe KAP, désireuse de rencontrer les jeunes afin de peaufiner certains de leurs constats, s'est également jointe à la Perm'Ados à de multiples reprises.

Avec le temps, la Perm'Ados et la présence du CEMO sont devenues des rendez-vous attendus, un lieu où les jeunes savent qu'ils seront accueilli-e-s sans jugement et où ils peuvent simplement être elles-mêmes.



Tout au long de l'année, le CEMO organise des activités extrascolaires destinées aux enfants et jeunes adolescent-e-s rencontré-e-s dans le cadre des différentes actions menées par l'AMO : interventions sur l'espace public via la Tonnelle, animations de prévention dans les écoles, et permanences sociales. Ces initiatives répondent à la fois aux besoins exprimés par le public et à la volonté de l'équipe de promouvoir l'accès à la culture et à la vie communautaire pour toutes et tous.

Les activités sont planifiées aux moments les plus adaptés, notamment les mercredis après-midi, les week-ends et pendant les congés scolaires.

En 2025, **49 activités**, dont **2 séjours pédagogiques** et **3 stages**, ont été organisées pour les jeunes. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien financier de la **Commune de Saint-Gilles - Égalités des Chances et des Genres**, qui a octroyé une subvention essentielle pour la réalisation du stage pédagogique filles. Le **CPAS de Saint-Gilles** a apporté à la fois un soutien financier et logistique pour l'un des séjours pédagogiques en juillet (camionnette). Enfin, le CEMO remercie chaleureusement **l'ASBL Arc-en-Ciel** pour leur précieux soutien dans l'organisation de sorties emblématiques telles que Walibi, ainsi que le match de basketball.



Nous constatons que des liens forts se créent entre les participant-e-s, qui commencent à se fréquenter en dehors des activités que nous organisons. Cette dynamique est renforcée par notre présence régulière en rue, où nous rencontrons notre public chaque semaine. La fréquence des activités, les séjours pédagogiques, ainsi que le cadre de vie des jeunes (habitant le même quartier, fréquentant les mêmes lieux et parfois les mêmes écoles) contribuent également à renforcer ces rapprochements.

Le CEMO propose de nombreuses sorties pendant les congés scolaires. Les groupes sont constitués en fonction du parcours scolaire : les enfants de l'enseignement primaire sont séparé-e-s des adolescent-e-s du secondaire. Toutefois, certaines sorties, comme les projections de films ou les activités culturelles ouvertes à tous, peuvent réunir les « petit-e-s » et les « grand-e-s », notamment lorsque des fratries participent.

Dans le cadre des séjours pédagogiques, nous avons choisi de distinguer les plus jeunes des adolescent-e-s afin de répondre à des attentes spécifiques. Les adolescent-e-s, par exemple, préfèrent des séjours orientés vers la nature, tandis que les familles des plus jeunes privilégient des cadres plus sécurisants. **En 2025, les adolescent-e-s ont ainsi participé à un séjour au Lac de l'Eau d'Heure tandis que les enfants ont séjourné en Wallonie dans un gîte.**

Au lac de l'Eau d'heure, les jeunes ados ont exploré la région, réalisé la visite du barrage et participé à diverses activités ludiques organisées pendant les vacances d'été. Iels ont également vécu une première expérience enrichissante grâce à une **collaboration avec l'AMO Oxyjeune**, un service d'action en milieu ouvert local. Cette rencontre a permis un échange convivial, avec une visite guidée de Chimay.

Le séjour destiné aux enfants de 8 à 12 ans s'est déroulé en Wallonie, dans un cadre sécurisant et adapté à leur âge. Il avait pour objectif de leur permettre de vivre un temps de vacances en hébergement, de découvrir la nature et la région wallonne, tout en expérimentant la vie en collectivité sans leurs parents.

Les enfants ont participé à des activités ludiques, sportives et pédagogiques favorisant le vivre-ensemble. Tout au long du séjour, nous avons également abordé la thématique des origines et de l'interculturalité, permettant aux enfants d'échanger autour des différences culturelles et de la richesse qu'elles représentent. À l'occasion d'un barbecue, **nous avons rencontré les jeunes de l'AMO J4 Enghien** et partagé ensemble une chasse au trésor, favorisant les échanges et la convivialité.



Enfin, suite à notre diagnostic social portant sur « la place des filles dans l'espace public », **un stage dédié aux jeunes adolescentes** rencontrées via nos actions en rue et en milieu scolaire a été organisé. Un groupe de huit filles a passé 5 journées sur Bruxelles, avec différentes activités et ateliers proposés.

Ce stage avait pour objectif d'ouvrir un espace bienveillant et sécurisant, favorisant les échanges entre participantes, à travers des activités axées sur le développement personnel, la solidarité féminine et l'exploration de soi.

Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, le CEMO a organisé des activités extrascolaires destinées aux enfants et adolescent-e-s rencontré-e-s dans le cadre des actions de l'AMO: interventions sur l'espace public via la Tonnelle, animations de prévention dans les écoles et permanences sociales. Ces initiatives répondent aux besoins des jeunes et visent à promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs et à la vie communautaire.



En 2024-2025, **49 activités ont été organisées**, incluant des séjours pédagogiques, stages et sorties, avec une moyenne de 8 participant-e-s par activité. Le bilan de l'année 2024-2025 montre que le CEMO a pu proposer plus d'activités que l'année dernière, un programme diversifié et attractif, favorisant la socialisation, le développement culturel et sportif, et le bien-être des jeunes tout au long de l'année.

	Nombre de participant-e-s
<b>Hiver 2023-2024 → 3 activités</b>	
Sortie enfants Skyzone	8
Sortie ados patinoire	8
Sortie ados bowling	8
<b>Congés de détente → 3 activités</b>	
Sortie enfants cinéma	7
Sortie filles exposition « When We See Us »	8
Atelier enfants au festival Anima	8
<b>Congés de printemps → 1 séjour et 2 activités</b>	
<b>Séjour pédagogique enfants à Gammerages</b>	10
- Rencontre avec l'AMO J4 Enghien	
- Cours de Brain Gym	
- Visite du domaine de Gavers	
- Activité piscine	
- Randonnée	
Sortie ados cohésion de groupe	7
Atelier cuisine (filles)	10
<b>Été 2023 → 1 séjour, un stage et 6 activités</b>	
<b>Séjour pédagogiques ados au Lac de l'eau l'heure</b>	7
- Visite du barrage	
- Bubble foot	
- Paddle géant	
- Aquapark	
- Rencontre avec Oxyjeune AMO	
- Randonnée en forêt	

<b>Stage ados visites de différents domaines et points d'eau</b>	8
- Domaine de Blaarmensen	
- Domaine de Nekkerpoel	
- Domaine de Huizingen	
- Journée à Blankenberg	
- Visite de la citadelle de Namur	
Sortie famille à la mer	20
Journée ados visite de Gand	8
Sortie enfants au Bois de la Cambre	7
Sortie enfants Piscine au Point d'Eau	10
Sortie ados à la forêt de Soignes (jeux coopératifs)	8
Atelier photo ados	7
<b>Congé d'automne → 1 stage et 4 activités</b>	
<b>Stage pédagogique ados filles à Bruxelles</b>	8
- Jeux coopératifs	
- Atelier sur le consentement donné par l'ASBL Le Crible	
- Sortie Cinéma	
- Sortie théâtre	
- Spectacle de danse	
- Spectacle de magie	
- Atelier artistique	
- Atelier d'improvisation	
- Atelier sur les valeurs et les violences dans le couple donné par l'ASBL Axado	

Sortie ados à Walibi	8
Sortie ados à Anvers	8
Sortie enfants cinéma	7
Sortie enfants au musée des sciences	7
<b>Congés Hiver 2024-25 → 1 stage et 2 activités</b>	
<b>Stage pédagogique enfants à Bruxelles</b>	8
- Sortie au cirque	
- Sortie à la patinoire	
- Jeu Cluedo	
- Atelier cuisine	
- Activité karaoké	
- Sortie théâtre	
- Jeux coopératifs	
Match de basketball	7
Match de football de l'Union Saint-Gilloise	7
<b>TOTAL : 2 séjours pédagogiques, 3 Stages (33 activités) 7 activités ados, 7 activités enfants et 2 activités filles pour un total de 49 activités organisées</b>	<b>Moyenne : 8 participant-e-s par activité</b>

7

## LA CAMPAGNE "LA RENTRÉE... IL FAUT Y PENSER"

Chaque année, le CEMO participe en tant que partenaire à la campagne « La rentrée... faut y penser », coordonnée par l'AMO Promo Jeunes (Bruxelles) en collaboration avec divers services, tels que le Service Droits des Jeunes, l'asbl Braavo, le Service de Prévention de la commune d'Uccle, le Service de Médiation Scolaire de Koekelberg, AMO Itinéraires, TCC Accueil et Atout Jeunes.

Cette initiative vise à informer les jeunes et leur famille tout au long de l'année scolaire sur les moments clés et les démarches qu'ils peuvent entreprendre avec l'appui des services partenaires.

Le CEMO intervient particulièrement dès le début de l'année scolaire pour accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et guider les parents dans les démarches d'inscription en milieu scolaire. Les intervenant-e-s de l'AMO offrent également un soutien précieux pour introduire des demandes de bourse d'études ou, en fin d'année scolaire, pour accompagner les familles dans le dépôt de recours. Ces derniers s'avèrent essentiels lorsque le conseil de classe ne prend pas pleinement en compte la situation d'un-e élève, et que la décision rendue ne reflète pas ses réels acquis.

Il nous paraît donc primordial de faire partie de cette campagne. Pouvoir informer et être informé-e des dernières directives, savoir échanger autour de situations parfois complexes à débloquer et nourrir notre réseau au sein de la région bruxelloise sont choses permises grâce à cette campagne d'information.

## 8 LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET LES ATELIERS PARENTS

Le soutien à la parentalité est un axe de travail que nous mettons en œuvre essentiellement au travers des accompagnements individuels dans un registre communément appelé « soutien à la parentalité » mais aussi de façon plus collective via nos « ateliers parents ».

En effet, bien que le « sujet » principal de notre travail est l'enfant ou le-a jeune, il arrive très souvent que le ou les parents soient au minimum associé-e-s au travail, voire parfois, lorsqu'il s'agit d'un-e très jeune enfant, notre principal-e interlocuteur-ice. A travers nos accompagnements avec les parents, une série de difficultés sont souvent abordées: troubles du comportement, tensions familiales, la question des fréquentations, les difficultés scolaires, les jeux vidéo ou encore les réseaux sociaux.

À partir de 2014, l'idée de pouvoir aborder ces sujets de manière « plus collective » a émergé. C'est là qu'est né le projet « **Ateliers Parents** ». Au fil des ans, le projet a pris différentes formes mais l'objectif principal est resté le même: permettre aux parents de sortir de l'isolement qui est souvent accentué par leur situation de précarité, pouvoir faire émerger leur parole et leur vécu en leur montrant qu'ils ne sont pas isolé-e-s ni seul-e-s face à la complexité de leur situation.

Concrètement, l'idée des ateliers parents est de proposer aux personnes un moment d'échange et de partage autour d'un café/thé, de manière informelle et conviviale, hors des périodes scolaires durant deux heures en matinée.

Depuis 2024, nous collaborons avec la cellule d'accrochage scolaire qui nous met à disposition des locaux plus spacieux et qui nous permet de pouvoir faire certains ateliers en collaboration avec elles et eux, notamment sur des questions liées à la scolarité.

En 2025, nous avons réalisé **5 ateliers parents**. Initialement, d'autres étaient prévus mais certains ont dû être annulés à cause des grèves générales à certaines périodes de l'année.

Ces moments de rencontres ont permis de discuter autour de sujets qui sont au cœur de leur quotidien comme la manière de gérer les écrans à la maison, les différences culturelles liées à l'éducation, la question de la monoparentalité, l'importance de l'alimentation...

Lors de ces séances, nous avons eu majoritairement la présence de mamans, souvent solo, qui étaient en moyenne 6-7 par séance. La première séance du 12 janvier a même mobilisé beaucoup de parents, une petite vingtaine. Il s'agissait d'une séance d'information réalisée par les Bibliothèques Sans Frontières sur le thème des réseaux sociaux et des écrans. Les parents suivis par la cellule d'accrochage scolaire y étaient aussi convié-e-s.

Concernant les mamans présentes à nos ateliers, plusieurs n'avaient jamais participé à ces moments de rencontre mais deux ou trois nous connaissaient déjà bien. Notre volonté était de pouvoir créer un noyau dur et d'y intégrer de nouveaux parents au fur et à mesure, mais la fidélité est compliquée à assurer avec notre public et la présence à nos séances est très variable d'un mois à l'autre. Il est difficile d'avoir une continuité tant dans les thèmes abordés que dans les personnes présentes. Les discussions sont très fluides mais nous utilisons par moments des médias pour aborder certains sujets, comme le jeu Dixit ou encore les cartes des besoins ou des émotions.

Nous communiquons autour de ces moments de rencontre par des affiches mises au CEMO et dans nos bureaux de permanence. Nous appelons les

parents quelques jours auparavant et envoyons des SMS de rappel la veille, mais nous avons malgré tout une fréquentation très fluctuante d'une séance à l'autre.

Ce type de moment remplit complètement nos objectifs qui sont de permettre à ces mamans de rompre l'isolement et de pouvoir élargir leur réseau. C'est également pour nous l'occasion de les rencontrer dans un autre cadre et d'avoir des moments d'échange et de partage. C'est aussi pour elles l'opportunité de pouvoir partager des trucs et astuces concernant l'éducation de leurs enfants, car elles ont pu se rendre compte lors de ces moments qu'elles n'étaient pas seules dans leurs difficultés et que d'autres mamans pouvaient leur apporter un espace de soutien et d'entraide.

Parallèlement, nous avons fait une évaluation générale à la fin de l'année et nous en sommes ressorties avec l'impression que les rencontres s'essoufflaient. Les mamans qui y participent semblent en retirer des bénéfices certains et sont preneuses de ce type de moment, mais elles sont rattrapées par la réalité qui fait qu'elles sont prises par un rendez-vous médical ou administratif, un enfant malade, une démarche à faire...

Nous souhaiterions donc requestionner le projet pour l'année 2026. Comment partir au mieux de la demande des parents? Comment faire émerger la demande chez ceux ou celles qui ont du mal à pouvoir la formuler? De quoi ont réellement besoin ces parents, souvent solo? À quel moment est-ce le plus opportun pour elles et eux de prévoir ces rencontres (tout en respectant notre cadre et nos horaires de travail)? Beaucoup de questions qui restent en suspens et pour lesquelles nous devons amener des réponses pour pouvoir continuer de mener à bien nos missions.

**ATELIERS PARENTS**  
**POUR MIEUX**  
**COMPRENDRE L'ÉCOLE**

Thématiques :  
Planning scolaire, troubles de l'apprentissage, gestion du stress, bulletins et évaluations, sommeil, écrans

Dates :  
17 Septembre, 15 Octobre,  
17 Décembre, 28 Janvier,  
18 Février, 01 Avril, 20 Mai  
et 17 juin

De 9h30 à 11h30  
Ouverts à toutes les mamans et à tous les papas  
Locaux de la cellule accrochage scolaire  
Rue du Tir 16, 3 étage

CEMO St Gilles Gilles CPAS OCMW perspective brussels

**ATELIERS PARENTS**  
**PAR LE CEMO**  
**2025-2026**

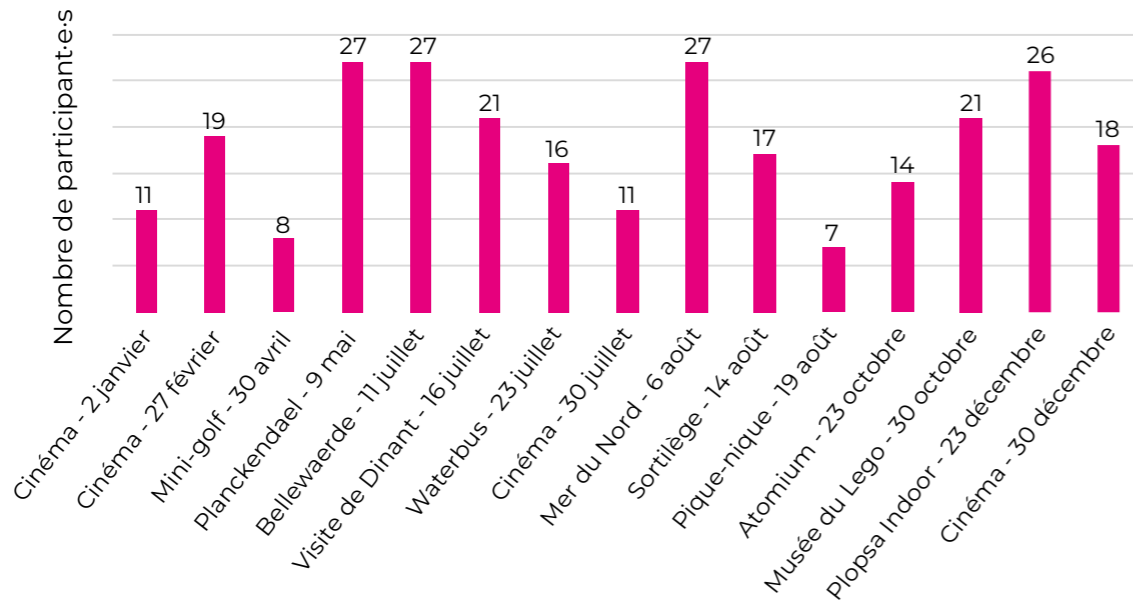
Thématiques :  
Alimentation, le vivre ensemble à la maison, loisirs & bien-être, le jeu, les écrans...

Dates :  
30 septembre, 14 octobre,  
25 novembre, 9 décembre,  
27 janvier

Un mardi par mois de 9h30 à 11h30  
Ouverts à tous les parents : papa et maman  
Locaux de la cellule accrochage scolaire  
Rue du Tir 16,3e étage 1060 Saint-Gilles

CEMO St Gilles Gilles CPAS OCMW perspective brussels

Voici un récapitulatif de nos sorties famille 2025:



Le projet des sorties familles est né d'un constat post-Covid: suite aux nombreuses restrictions qui avaient été imposées, les parents avaient parfois développé une « peur de sortir » et cette peur pouvait parfois se ressentir chez leurs enfants.

En 2021, nous avons donc proposé à un groupe d'une dizaine de familles (parents et enfants) quelques sorties ludiques et culturelles durant l'été. Depuis, le projet a pris davantage d'ampleur et nous avons pu, grâce à un subside octroyé par le CPAS de Saint-Gilles, proposer des sorties durant chaque période de congés scolaires.

Ce projet s'inscrit autour de notre réflexion plus générale au sujet de la précarité infantile et ses impacts. Nous constatons que la précarité favorise l'isolement des parents et que ce phénomène est accentué en situation de monoparentalité. Seul-e, il est plus difficile de trouver les ressources nécessaires pour assumer toutes les tâches liées à la parentalité. Seul-e et en situation de précarité, les responsabilités parentales deviennent souvent insurmontables et se font parfois au détriment du bien-être physique et psychologique du parent. C'est partant de ces constats et des retours des parents que nous suivons à travers les accompagnements individuels que nous avons pu établir un contact plus privilégié avec elles et eux, recueillir leurs envies et ainsi nous permettre de leur créer des moments qui leur tiennent à cœur.

Notre volonté est aussi de soutenir ces familles et de réduire les inégalités sociales en permettant un décloisonnement et en leur faisant découvrir des nouveaux lieux qui leur sont habituellement inaccessibles en raison de leurs faibles revenus. L'objectif est aussi de pouvoir vivre un moment un peu « hors » du temps et de leur quotidien à Saint-Gilles. Un autre objectif essentiel est aussi de pouvoir créer du lien et de faire de la prévention: du lien entre notre équipe et les parents, du lien entre les parents entre elles et eux, du lien entre les enfants et leurs parents. Ces sorties permettent donc de renforcer le lien familial et les compétences parentales.

Pour le Service Jeunesse, ces sorties constituent aussi un moyen privilégié de rencontrer les parents dans un cadre différent de celui des bureaux. Elles permettent de mieux identifier leurs besoins, leurs attentes et leurs demandes spécifiques. Elles contribuent aussi à faire connaître le service comme un lieu de ressources et de soutien, favorisant ainsi une collaboration plus étroite avec les familles.

Nous essayons de proposer chaque année un programme varié de sorties, en se basant aussi sur les idées des familles. Certaines sorties sont proposées chaque année mais nous essayons également de trouver de nouveaux endroits à découvrir.

En 2025, **16 activités ont été programmées**, dont 15 ont effectivement eu lieu (une sortie ayant été annulée faute de participant-e-s). Sur l'année, **ces sorties ont rassemblé 270 personnes**, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente (237), témoignant de l'intérêt croissant des familles pour ces moments de convivialité. Les activités proposées étaient diversifiées: sorties culturelles (musées, Atomium), excursions dans d'autres villes (Dinant, mer du Nord), ainsi que des activités plus ludiques telles qu'un pique-nique estival, une

séance de mini-golf ou encore un tour en bateau. Comme c'était déjà le cas en 2024, le CPAS de Saint-Gilles bénéficiait encore d'un subside de la loterie nationale pour pouvoir organiser des sorties avec un budget plus important et un nombre de personnes plus élevé. Nous avons pu, avec une cinquantaine de parents, aller une journée à Planckendaël et une journée à Bellewaerde en car.

Par ailleurs, nous avons pu faire découvrir les tickets **Article 27** aux familles qui facilitent l'accès à la culture. Cela nous a permis de proposer des sorties à moindre coût et de sensibiliser les participant-e-s à l'utilisation de ce dispositif.

Concrètement, des sorties familles ont été organisées une fois par semaine durant les congés scolaires, en présence systématique de deux intervenantes. Après chaque sortie, une réunion d'évaluation était organisée afin d'analyser le déroulement de l'activité, d'identifier les points forts et les points à améliorer, et d'ajuster l'organisation au fil du temps.



# SORTIES FAMILLE PROGRAMME ÉTÉ 2025



**Vendredi 11 juillet**  
Bellewaerde



**Mercredi 16 juillet**  
Visite de Dinant



**Jeudi 24 juillet**  
Waterbus  
Vilvoorde



**Jeudi 28 juillet**  
Cinéma



**Mercredi 6 aout**  
Sortie à la mer



**Jeudi 14 aout**  
Activité "Sortilège"



**Semaine du 18 aout**  
Morichar en fete



\*le CEMO se réserve le droit de changer d'activité





### Les principaux constats relevés cette année sont les suivants :

Les sorties favorisent la création de liens entre les familles, qui maintiennent parfois le contact après ces journées, ainsi qu'entre les familles et les travailleur-euse-s. Une relation de confiance peut ainsi s'installer, permettant d'être identifié-e-s autrement que comme un service d'aide financière.

Les échanges entre participant-e-s autour des réalités du quotidien contribuent à rompre le sentiment d'isolement et à se sentir moins seul-e face aux difficultés rencontrées.

L'homogénéité des âges des enfants facilite également la création de liens même si parfois les sorties proposées ne convenaient pas à toutes les tranches d'âge.

Parents et enfants apprécient particulièrement le fait de sortir de Bruxelles, de découvrir de nouveaux environnements et de profiter de moments en plein air.

Sur le plan logistique, il est essentiel de prévoir un nombre de participant-e-s légèrement supérieur afin d'anticiper les désistements ainsi que, dans la mesure du possible, un lieu couvert pour les repas. Des plages horaires suffisamment larges et des trajets à pied limités contribuent également au bon déroulement des sorties.



En conclusion, le projet des sorties familles rencontre chaque année de plus en plus de succès auprès de notre public. De nouvelles idées ont d'ores et déjà été récoltées afin de continuer à proposer des moments enrichissants et conviviaux aux familles accompagnées.

Cependant en 2026, nous ne savons pas encore si ce projet pourra perdurer suite au manque de moyens financiers du CPAS.

En avril 2025, nous avons fêté les 15 ans de notre dispositif d'accompagnement à l'autonomie KAP. C'est, en effet, depuis 2010 que le CEMO tente, à travers le développement de cet outil, d'apporter des solutions adaptées à la problématique à la fois aiguë et émergente de l'itinérance chez les jeunes. Notre outil « logement » ainsi que l'accompagnement qui y est lié, mêlant des approches individuelles, collectives et communautaires, continue de répondre de manière pertinente aux besoins de ces nombreux-ses jeunes qui connaissent, qu'ils soient encore mineur-e-s ou jeunes majeur-e-s, des situations de rupture et/ou d'errance.

2025 a été une année charnière. Elle a en effet permis de lancer une série de projets et d'initiatives, visant à rendre notre dispositif plus complet. Ces dernières s'adressent tout autant aux jeunes que nous accompagnons en logement qu'à ceux et celles qui, malheureusement, ne pourront y entrer au vu des places limitées que nous proposons. Par ailleurs, au sein de certaines actions menées, c'est l'axe préventif qui sera développé. Nous voulons en effet éviter que les jeunes sortant d'institutions ou vivant des difficultés dans leur milieu de vie se retrouvent en situation d'errance.

quitter une institution à l'approche de leur majorité, jeunes hébergé-e-s en maison d'accueil ou en centre d'urgence, jeunes en situation de rue, jeunes filles enceintes rejetées par leur milieu, jeunes ayant été suivi-e-s ou non par l'aide à la jeunesse, jeunes ayant

vécu un regroupement familial et/ou un parcours migratoire, jeunes en situation de transition, etc. Leur point commun réside dans le fait qu'**iels ont tou-te-s vécu une forme de violence au cours de leur parcours.**

#### Nombre de jeunes par âge

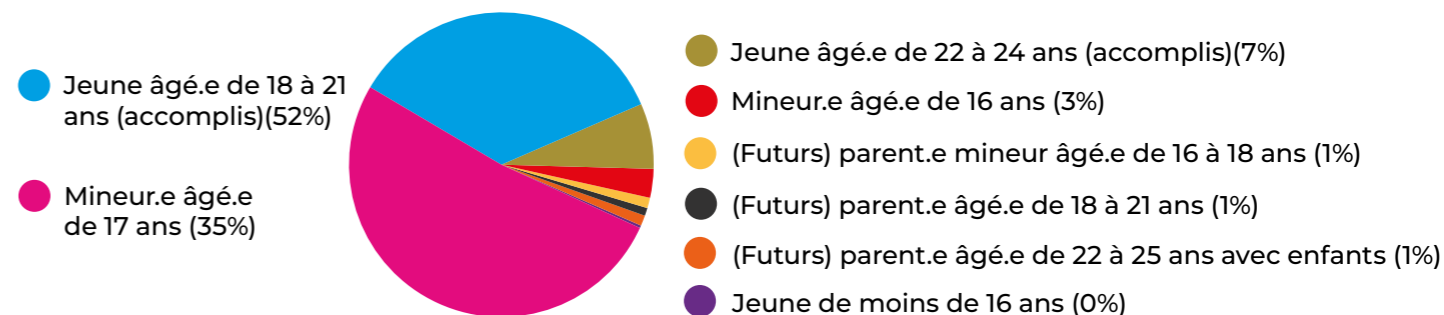


Tableau du nombre, âges et genre des demandes KAP en 2025

Type de public	Masculin	%	Féminin	%	Non binaire	%
Jeune de moins de 16 ans	0	0%	1	1%	0	0%
Mineur.e âgé.e de 16 ans	1	1%	3	2%	0	0%
Mineur.e-s âgé.e-s de 17 ans	24	17%	23	16%	2	1%
(Futur) Parent mineur âgé de 16 à 18 ans	0	0%	1	1%	0	0%
(Futur) Parent âgé de 18 à 21 ans (accomplis)	0	0%	1	1%	0	0%
(Futur) Parent âgé de 22 à 25 ans avec enfants	0	0%	1	1%	0	0%
Jeunes âgé.e-s de 18 à 21 ans (accomplis)	37	26%	33	24%	3	2%
Jeune-s âgé.e-s de 22 à 24 ans (accomplis)	7	5%	3	2%	0	0%
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>49%</b>	<b>66</b>	<b>47%</b>	<b>5</b>	<b>4%</b>

## LE KAP: CHIFFRES ET ANALYSE

### 1. Première étape: demandes KAP – candidatures entamées en 2025

Le KAP s'adresse à un large public constitué de jeunes âgé-e-s de 16 à 25 ans, sans hébergement stable, en rupture ou en crise avec leur milieu de vie habituel. Le tableau présenté fera état du nombre de candidatures KAP initiées en 2025. Dans les commentaires de cette section, vous trouverez également des informations plus détaillées concernant l'âge, l'origine géographique, la situation familiale des candidat-e-s.

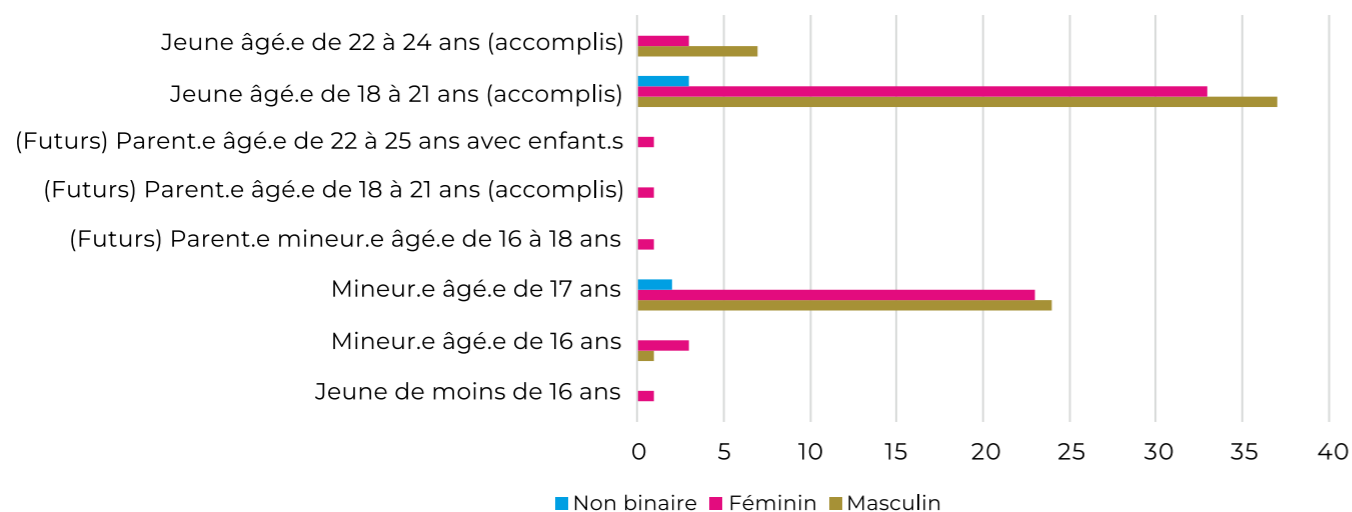
#### Section 1 - Nombre, âges et genre des demandes KAP en 2025

En 2025, **140 jeunes** ont sollicité le CEMO afin d'entamer une candidature au dispositif KAP. Cela marque une baisse d'environ 25% par rapport à l'année précédente. La demande pour ce dispositif reste importante. Il concerne un nombre significatif de vieux ou vieilles ados ou de jeunes adultes (JAVA)

à la recherche d'un logement et d'un accompagnement adaptés à leurs besoins. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cette baisse. En effet, plusieurs partenaires rencontrés récemment nous ont fait part, au-delà de la pertinence du dispositif qui répond aux besoins de nombreux-ses jeunes en difficulté lors du passage à l'âge adulte, de la difficulté d'y avoir une place. Bien que le KAP bénéficie d'une très bonne image qualitative, il ne permet in fine de proposer une solution concrète de relogement qu'à un nombre limité de jeunes, au regard du volume important de demandes. L'issue de la procédure n'étant pas toujours positive, certains partenaires hésitent à orienter les jeunes vers notre service.

Les jeunes qui s'adressent à nous présentent **des profils et des parcours très hétérogènes**: jeunes « en galère » vivant chez des ami-e-s ou membres de la famille élargie suite à un conflit, jeunes devant

## Genre des jeunes par âge



Concernant l'âge des candidat-e-s rencontré-e-s, nous continuons à toucher **majoritairement des jeunes isolé-e-s âgé-e-s de 17 à 21 ans accomplis (125 jeunes, soit 89% des candidat-e-s en 2025)**. Cette proportion est équivalente à celle observée l'année précédente. Cette année, nous avons par contre constaté **une nouvelle augmentation de la proportion de mineur-e-s s'adressant à nous (près de 40%)**. Ce chiffre s'explique notamment par les liens que nous avons tissés avec les services mandatés de l'aide à la jeunesse<sup>1</sup>. La part des jeunes âgé-e-s de 22 à 25 ans (10 jeunes, soit 7%) reste quant à elle marginale. Nous notons également peu de demandes émanant de jeunes filles enceintes ou de jeunes vivant avec un-e enfant.

Une donnée intéressante concerne le domicile des jeunes candidat-e-s. **Plus de 80% d'entre eux sont domicilié-e-s à Bruxelles**, dans des communes et quartiers aux caractéristiques socio-économiques très diverses. Vingt-cinq jeunes (un peu moins de 20% des candidat-e-s) sont en revanche domicilié-e-s dans d'autres régions du pays. Dix d'entre eux sont domicilié-e-s en Flandre, principalement dans la périphérie bruxelloise. Ces jeunes sont en situation d'errance à Bruxelles, où ils disposent souvent d'un réseau. Ils y sont fréquemment scolarisés et peuvent s'exprimer en français ou dans les deux langues nationales. Les quinze jeunes domicilié-e-s en Wallonie présentent des profils plus variés.

Ils proviennent de différentes villes et régions et ne connaissent pas toujours bien Bruxelles, avec laquelle le lien est parfois moins évident. Certain-e-s se retrouvent néanmoins en errance dans la capitale, celle-ci offrant davantage de services susceptibles de répondre à leurs besoins que leur lieu de provenance.

À l'inverse des années précédentes, nous avons rencontré **une proportion plus élevée de garçons que de filles**. Nos constats de terrain ainsi que les recherches existantes montrent que les problématiques de sans-abrisme et d'itinérance touchent les jeunes de tous les genres. Nous ne disposons pas d'hypothèse spécifique pour expliquer cette évolution marquante de l'année 2025, qui semble plus que probablement temporaire.

Enfin, comme les années précédentes, quelques jeunes s'adressant à nous étaient engagé-e-s dans des processus de transition<sup>2</sup>. Nous rencontrons en effet, de temps à autres, des jeunes en difficulté sociale et en rupture familiale, exprimant un questionnement relatif à leur identité de genre et/ou à leur orientation sexuelle.

### Section 2 - Envoyeur-euse-s des jeunes en 2025

Une analyse des différents services qui orientent les candidat-e-s met en avant qu'une grande **diversité de secteurs** continuent de relayer les jeunes vers notre dispositif. Le KAP se situe à la croisée du « monde » de la jeunesse et des adultes, et entretient des liens avec de nombreuses institutions. Le **secteur de l'aide à la jeunesse** s'affirme comme le principal secteur orientant des jeunes vers le KAP. Dans le cadre de notre récente reconnaissance en tant que PEP, nous avons approfondi

nos partenariats avec le SAJ (Service d'aide à la jeunesse), le SPJ (Service de protection de la jeunesse), ainsi qu'avec plusieurs services mandatés. Cette dynamique a entraîné une augmentation du nombre de jeunes orienté-e-s par ces institutions en 2025. Les jeunes envoyé-e-s par ces dernières représentent environ 25% des demandes. L'aide à la jeunesse non mandatée (AMO, MADO, JAC, centres d'urgence et de crise, etc.), quant à elle, oriente également un nombre important de jeunes, dans une proportion équivalente. Cumulativement, ce sont donc **un peu moins de 50% des jeunes qui sont orienté-e-s par le secteur de l'aide à la jeunesse**. Cela laisse penser que la question de la sortie d'institution et de la fin de l'accompagnement dans ce secteur est de plus en plus prise en compte par les services. De nombreux autres secteurs (sans-abrisme, scolarité, CPAS...), en contact avec des jeunes en difficulté, nous orientent également des candidat-e-s. Le KAP est plus que jamais un projet à la croisée des secteurs. Nous veillons à entretenir des relations étroites avec un grand nombre d'entre elles et eux. Toutefois, la mise en place et le maintien de collaborations ne sont pas toujours aisés en raison des moyens souvent insuffisants alloués à certains d'entre eux, fréquemment en situation de crise. Nous relevons par ailleurs un nombre important de jeunes suivi-e-s dans le secteur de la psychiatrie et de la santé mentale, qui constitue lui aussi un canal d'orientation important. Ces jeunes rencontrent souvent des vulnérabilités importantes, dans différentes dimensions. Enfin, **une part non négligeable des jeunes accueilli-e-s arrive sur recommandation d'ancien-ne-s bénéficiaires ou de proches** (15%).

<sup>1</sup>Notons que nous tenons une attention particulière à engager des intervenant-e-s psycho-sociaux-ales maîtrisant le français et le néerlandais afin d'être en mesure d'accueillir l'ensemble des jeunes, quel que soit leur langue maternelle.

<sup>2</sup>La transition concerne l'adoption de caractéristiques d'un genre différent de celui assigné à la naissance. La transition peut être d'ordre social, hormonal et/ou médical.

## 1.2. Deuxième étape: candidatures KAP abouties en 2025

### Section 3 – Candidatures abouties et traitées en 2023, 2024 et 2025

Le taux de jeunes dont la candidature au dispositif KAP a été finalisée est en augmentation depuis plusieurs années. En 2025, près de la moitié des candidatures ont abouti. Cette progression significative s'explique par plusieurs éléments, parmi lesquels l'accompagnement renforcé de l'équipe, le développement de nouveaux moyens de communication avec les jeunes, l'utilisation de nouveaux outils favorisant l'accroche, ainsi que le renforcement des partenariats et de la logique intersectorielle avec l'aide à la jeunesse et les CPAS, facilitant notamment l'accès à un revenu. Toutefois, comme les années précédentes, une partie des jeunes qui franchissent nos portes n'arrive pas au terme de ce processus. Les raisons sont multiples: difficultés d'accès à un revenu, instabilité liée aux conditions de vie, ainsi que les différentes étapes inhérentes à la procédure d'admission. Il convient néanmoins de

souligner qu'une proportion assez importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas bénéficie malgré tout d'un accompagnement de notre service autour de diverses thématiques. En 2025, au-delà de l'accompagnement individuel, nous avons développé de nouveaux outils afin de soutenir au mieux les jeunes en candidature<sup>3</sup>. Cela a permis de trouver des solutions de relogement pour une partie d'entre elles et eux<sup>4</sup>.

Il est également important de rappeler que les parcours des jeunes sont rarement linéaires. Certain·e·s interrompent parfois l'accompagnement sans explication, avant de revenir plusieurs mois plus tard afin de le reprendre.

<sup>3</sup>Les « tables du logement », qui ont commencé en début de février 2025, consistent au développement d'ateliers hebdomadaires dédiés à la recherche de logement, organisés au sein de nos bureaux. Elles ont permis d'accompagner 60 jeunes différent·e·s en 2025, dont une part importante était en candidature au KAP. Le projet « Le logement, parlons-en », porté par Capuche ASBL en partenariat avec Macadam et le CEMO, vise la mise en place d'ateliers collectifs structurés autour de trois moments clés de la trajectoire résidentielle: « Avant l'entrée dans le logement », « L'entrée dans le logement » et « Bien habiter son logement ». Certain·e·s jeunes en candidature au dispositif KAP ont également pu y participer. Ces projets seront développés avec plus de détails dans la partie qualitative de ce rapport.

<sup>4</sup>40 jeunes accompagné·e·s en candidature ont pu trouver une solution de relogement.

## 1.3. Troisième étape: jeunes entré·e·s et accompagnés dans une de nos unités d'hébergement en 2025

Section 4: catégories des jeunes hébergé·e·s dans le projet en 2025 (âge à l'entrée dans le dispositif)

Type de public	Nombre de jeunes hébergé·e·s	Pourcentage
1. Mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans	8	24%
2. Parent·e mineur·e âgé·e de 16 à 18 ans avec enfant·s ou mineure enceinte	0	0%
3. Parent·e âgé·e de 18 à 21 ans avec enfant·s	1	3%
4. Parent·e âgé·e de 22 à 25 ans avec enfant·s	1	3%
5. Jeune âgé·e de 18 à 21 ans (accomplis)	24	70%
6. Jeune âgé·e de 22 à 25 ans	0	0%
<b>Total jeunes hébergés</b>	<b>34</b>	<b>100%</b>
7. Enfants hébergés	2	---
<b>Total jeunes et enfants hébergé·e·s</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

Au total, **trente-quatre jeunes ainsi que deux enfants en bas-âge ont été hébergé·e·s en 2025 au sein du KAP**. Ce chiffre légèrement inférieur à 2024 est expliqué par deux éléments. Tout d'abord, en seconde partie d'année, nous avons perdu quelques logements dans notre parc (qui seront bientôt remplacés par de nouveaux). Cela implique qu'il y ait un peu moins de « mouvement » dans les logements. En 2025, nous avons connus 15 nouvelles entrées ainsi qu'une « mutation » (passage vers le KAP court terme<sup>5</sup>). Un changement important par rapport aux années précédentes est le nombre de mineur·e·s entré·e·s dans le dispositif. En effet, 5 de ces 15 entrées concernent des mineur·e·s aidé·e·s dans le cadre d'une mise en autonomie de l'aide

à la jeunesse. Le partenariat mis en place avec les services mandants permet de faciliter l'entrée de ces jeunes bientôt majeur·e·s, qui pourront être accompagné·e·s par notre service au-delà des 18 ans. Ce système, qui est effectif, permet de prévenir de manière intéressante le phénomène d'errance des jeunes à la sortie de l'aide à la jeunesse. A l'instar des années qui précèdent, le public accompagné dans un logement est constitué pour une part importante des jeunes majeur·e·s isolé·e·s entre 18 et 21 ans accomplis. À noter qu'environ la moitié de ces jeunes majeur·e·s ont eu un parcours dans l'aide à la jeunesse et ont vécu un placement. En 2025, nous n'avons que trois jeunes mamans (ou futures jeunes mamans) qui ont occupé un logement.

<sup>5</sup>Cinq de nos logements KAP sont repris sous le label « court-terme » (bail d'un an, renouvelable deux fois). Ces derniers visent à proposer aux jeunes, passés par le transit et encore en besoin d'accompagnement, une possibilité de stabiliser sur un temps plus long.

Nous n'avons fait entrer aucun-e jeune de 22 à 25 ans. En mettant ces chiffres en lien avec le tableau repris dans la section précédente, nous constatons qu'une partie importante des jeunes candidat-e-s n'ont pu être admis-es dans notre dispositif. Notre parc, qui est limité, ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. Un élargissement de quelques unités sera envisagé dans l'année qui vient. L'ampleur de ce dernier dépendra toutefois des moyens mis à notre disposition ainsi que des logements que nous pourrions capter.

En logement, les jeunes sont accompagné-e-s par deux intervenant-e-s s'ils sont dans un projet de transit et par un-e seul-e d'entre eux s'ils sont dans un projet de « court-terme ». Les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé autour des questions d'autonomie, qu'elle soit fonctionnelle, relationnelle ou globale. En 2025, nous avons proposé **près de 1000<sup>6</sup> rendez-vous individuels aux jeunes résidant dans nos logements**. Cela leur a permis d'acquérir plus d'autonomie, que ce soit sur les dimensions fonctionnelle, relationnelle ou globale. Nous avons également eu environ 280 rendez-vous dans le cadre de candidature KAP. C'est donc plus de 1200 rendez-vous qui ont été proposés à l'ensemble des jeunes en 2025.

#### 1.4. Quatrième étape: le post-KAP – hébergement des jeunes passé-e-s par le logement de transit en 2025

Nous portons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif. Nous tentons au maximum que les bénéficiaires aillent vers un projet qui leur conviennent pour le futur. Cet aspect de notre travail, dans lequel nous mettons beaucoup d'énergie, est rendu compliqué par la difficulté de trouver des logements

<sup>6</sup>967 exactement.

de qualité à des prix abordables. Afin de poursuivre cet objectif, nous avons développé de nombreux outils. Nous avons également envisagé, dans certains cas, une courte prolongation au-delà de la durée maximale dans le projet. En 2025, nous avons obtenu d'excellents résultats sur ce point. En effet, la grande majorité des jeunes ont pu être relogé-e-s dans des bonnes conditions. Sur les 15 jeunes ayant quitté le dispositif, 11 jeunes ont en effet pu trouver un logement sur le marché privé (6 vers un studio ou un appartement et 5 vers un logement de type Kot). Deux ont quant à eux été vivre chez un-e membre de la famille. La prise de distance que l'occupation d'un logement KAP offre peut avoir pour conséquence que les relations avec la sphère familiale s'améliorent. Pour ces deux jeunes, nous estimons que cette sortie était positive et s'inscrit dans un projet réfléchi et durable. Une autre jeune a quant à elle fait le choix d'aller vers une institution de soin, dans laquelle elle pouvait rester un temps plus ou moins long. En 2025, un seul jeune est retourné en situation d'errance. Nous soulignerons également qu'une fin de l'hébergement dans le dispositif KAP n'implique pas pour autant une fin de notre accompagnement. Une partie importante des jeunes sorti-e-s sollicitent encore régulièrement notre aide sur différentes thématiques (nouveau réseau, aide administrative, liens avec le-a propriétaire et le CPAS, espace d'écoute...). Nous sommes toutefois dans une logique de relais des jeunes vers d'autres services dans le post-KAP, bien que celle-ci se fasse au rythme du ou de la jeune.

## ● PARTIE QUALITATIVE : DES RENCONTRES ET DES PROJETS

### Partie 1 - Le travail communautaire

#### 1. La mise en place d'une dynamique intersectorielle

Nos différentes actions, afin qu'elles soient effectives et répondent au mieux aux besoins des jeunes, doivent se construire dans une dynamique intersectorielle. En 2025, nous avons continué de construire un réseau de services et de secteurs qui s'adressent tout autant à un public de vieilles et vieux ados que de jeunes adultes<sup>7</sup>. De manière plus précise, et sans être exhaustif-ve-s, les secteurs partenaires sont l'aide à la jeunesse (mandatée et non mandatée), le logement (AIS, SISP...), l'aide sociale générale (CPAS), la santé mentale (SSM, hôpitaux...), la scolarité et la formation... Dans cette section, nous mettrons également en avant la rencontre entre les jeunes du KAP et sa majesté la Reine Mathilde, qui a eu lieu au sein du projet Léon, en date du 10 avril.

#### 1.1. Rencontres inter-services

##### 1.1.1. Services de l'aide à la jeunesse mandatée:

Ces rencontres visaient à mieux faire connaître notre dispositif afin d'envisager des relais vers notre service et notamment de mieux prévenir le risque d'errance en sortie d'institution<sup>8</sup>. Lors de ces dernières, nous avons pu présenter le KAP, évoquer les partenariats et relais possibles pour les jeunes sortant de ces structures d'hébergement. Nous avons également pu proposer, à titre préventif, qu'une formation autour de différents enjeux liés au

logement soit réalisée au sein de ces institutions. Ces dernières pourront avoir lieu dans certaines d'entre elles grâce au projet « *Le logement, parlons-en* ». Aussi, en 2025, plusieurs contacts et rencontres avec le SAJ et le SPJ ainsi qu'avec l'administration de l'aide à la jeunesse ont eu lieu. Elles visaient à mettre en place un partenariat afin que des jeunes en fin de parcours dans l'aide à la jeunesse, à l'approche de la majorité, et n'étant pas prêt-e-s à vivre seul-e-s, puissent intégrer plus facilement le KAP. Plusieurs jeunes ont pu intégrer notre projet dans le cadre de ce partenariat.

##### 1.1.2. Rencontre avec les partenaires Logement

Ces rencontres avaient pour objectifs de rencontrer des partenaires pouvant mettre à disposition de nouveaux logements KAP et d'offrir plus de possibilités de relogement aux jeunes en fin de parcours. Pour ce faire, des rencontres avec les agences immobilières sociales (AIS) déjà partenaires ont été organisées. À la suite de ces dernières, certaines ont accepté d'élargir notre cadre de collaboration en envisageant de nous proposer de nouvelles unités dans le futur. Quatre nouvelles AIS, avec qui nous n'étions pas encore en partenariat, ont également été rencontrées. Des nouvelles conventions ont été signées avec trois d'entre elles, que ce soit pour venir compléter notre parc existant ou pour favoriser le relogement des jeunes en sortie

<sup>7</sup>Le développement de la mise en place de cette dynamique intersectorielle au sein du KAP tournée autour de la prévention des ruptures au passage à l'âge adulte a notamment été possible grâce au soutien du fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel (fondation roi Baudouin). Ce fonds a permis également de financer le lancement des tables du logement.

<sup>8</sup>Les services de l'aide à la jeunesse rencontrés ont été les suivants: L'Olivier - 24/02/25, SAS Le Seuil - 24/03/25, Clair Matin - 26/03/25, Foyer Lila Monod - 23/04/25, Maison d'accueil Prince Albert - 23/04/25, SAS Parenthèse - 12/05/25, La Tramontane - 21/05/25, SASE Tremplin - 18/08/25, EMA de Bruxelles - 17/11/25. Nous avons également, le 14/2, eu l'occasion de rencontrer les juges de la jeunesse de Bruxelles. Nos contacts avec le SAJ et le SPJ ont quant à eux été très réguliers.

de transit. À noter que nous avons également établi des contacts avec une société de logement social bruxelloise (SISP), qui envisage, à travers une convention qui commencerait dans le courant de 2026, de proposer des logements durables aux jeunes sortant de nos logements de transit.

### 1.1.3. Rencontre avec des services de santé mentale

Au niveau de la santé mentale, au-delà de notre investissement dans des groupes de travail spécifiques, nous avons été à la rencontre de nouveaux services qui pourraient être des futurs partenaires<sup>9</sup>. Différents types de collaboration (relais, supervision, échange de pratiques...) sont envisagés avec ces derniers.

### 1.1.4. Autres secteurs

L'accès à un revenu est nécessaire pour que ces jeunes puissent vivre dignement. Ce dernier est une des conditions d'accès au KAP mais également dans d'autres dispositifs ou à un logement privé. Sans ce dernier, il est compliqué d'avoir accès à « un chez soi » et une certaine stabilité résidentielle, souvent nécessaire pour entamer des démarches et un projet. De nombreux-ses jeunes qui viennent nous voir ne jouissent pas de ces droits et sont dans une sorte de « non-recours ». À ce titre, les collaborations avec les CPAS (pour les majeur-e-s) et l'aide à la jeunesse (pour les mineur-e-s), qui peuvent permettre aux jeunes d'avoir accès à un revenu, ont toute leurs importances. Nous avons, en 2025, continué à prévoir des rencontres avec les services sociaux des CPAS de Bruxelles afin d'améliorer nos collaborations et d'en créer de nouvelles. Par ailleurs, nous avons également rencontré différents services actifs avec les parents solos et pouvant donc être

un soutien concret pour les jeunes mamans que nous accompagnons. Nous continuons également de rencontrer, de manière plus sporadique, des potentiels partenaires d'autres secteurs.

### 1.2. La rencontre avec sa majesté la Reine dans le logement Léon

La Reine Mathilde a rencontré, ce jeudi 10 avril 2025, différent-e-s jeunes accompagné-e-s au sein du KAP. Cette rencontre a eu lieu au sein de la maison « Léon », qui a accueilli une cinquantaine de jeunes depuis son ouverture en 2014. Après une visite du lieu, la Reine s'est entretenue avec certain-e-s bénéficiaires. Nos jeunes se sont montré-e-s très motivé-e-s et intéressé-e-s par cette rencontre, lors de laquelle ils ont pu faire part de leur parcours et de leur vécu. Cette dernière s'inscrivait dans le cadre des activités de l'asbl Solidarité Logement, qui a reçu un soutien de la part des œuvres de la Reine, et a contribué à la mise en place du projet Léon.



<sup>9</sup> SSM de l'ULB – 1/9, Maison Médicale Couleur Santé – 15/9, centre de jour Enaden – 15/9, Infor-Drogue et addictions – 13/10, SSM de l'ULB – 1/9, contacts et échanges mail avec les équipes mobiles Bru-Stars et les infirmier-ère-s de rue – septembre 2025.

### 1.3. Nos groupes de travail, engagements associatifs, interventions et supervisions

Les coordinations et groupes de travail auxquels nous participons sont les suivants :

- Groupe « *Jeunes, Autonomie, Logement* »
- RTA/-Réseau Wallon de Lutte Contre La Pauvreté – membre
- Conseil de prévention de Bruxelles – membre
- Groupe logement de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles – membre – dans ce cadre nous avons participé à la soirée Badala (syndicat des propriétaires responsables), qui a eu lieu à la maison du Peuple le 13/11/2025
- Groupe de travail « *identité de genre et minorité* » - ligue bruxelloise de santé mentale – participant-e
- Groupe de travail « *Housing First For Youth* » organisé par Capuche asbl
- Groupe de travail précarité étudiante – Forum Bruxelles Contre les Inégalités
- Groupe de pilotage du projet des rencontres internationales Jeunes en errance (qui a eu lieu à Saint-Gilles les 25-26-27 novembre 2025)
- Comité de pilotage du projet du « *Logement, parlons-en* ».

Les organes d'administration d'associations auxquelles nous participons sont les suivantes :

- Organe d'administration de Capuche asbl – membre
- Organe d'administration du projet intersectoriel Macadam – membre.

Nous avons également plusieurs moments d'intervention et de supervision :

- Supervision d'équipe avec Synergie ASBL (toutes les 6 semaines)
- Supervision du SMES autour de la pair-aidance (mensuelle)
- Supervision clinique de la ligue bruxelloise pour la santé mentale (mensuelle)
- Partage d'expérience avec PsyBru (16/9, 30/9, 7/12)
- Intervention avec les autres membres de l'équipe CEMO (en cas de besoin)

### 1.4. Colloques et journées d'étude, articles sur le KAP

Nous sommes également sollicité·e·s pour des journées d'études, colloques et pour témoigner de notre expérience de l'accompagnement :

15/04/25: Namur – La bourse – une journée d'échange et de réflexion avec le secteur de l'aide à la jeunesse au sujet de l'accompagnement des jeunes sur le chemin de l'autonomie - Asbl Impulsion.

25/11/25 au 27/11/25: Bruxelles – Rencontres jeunes en errance – En novembre 2025, ont eu lieu les journées « jeunes en errance » à la maison du Peuple de Saint-Gilles. L'organisation de ces journées a permis à des équipes de terrain et les jeunes qu'elles accompagnent, venant de France et de Belgique, de se rencontrer et d'échanger sous différents prismes. Ces journées, qui ont rassemblé plus d'une centaine d'acteur·ice·s, ont été portées et financées par le Forum Bruxelles Contre les Inégalités et le CEMEA France, et organisées en partenariat avec Capuche asbl, CEMEA Belgique et le CEMO.

Différents articles ont également été écrits sur le KAP en 2025 :

- Le journal du droit des jeunes – numéro 444 « L'autonomie des jeunes »
- Article écrit par la Féantsa<sup>10</sup> sur des bonnes pratiques autour des jeunes et du sans-abrisme en Europe (à paraître)
- Différents articles de presse parus à l'occasion de la visite de la Reine dans la maison « Léon ».

### Partie 2 - Le travail collectif

#### 1. Le projet « tables du logement » (TL)

Le projet des tables du logement a été mis en place suite à une observation récurrente de l'équipe du CEMO : un nombre significatif de jeunes suivi·e·s, qu'ils soient en fin de parcours KAP, candidat·e·s à ce projet ou simplement demandeur·euse·s d'un accompagnement, rencontrent de grandes difficultés dans leur recherche de logement. Ces difficultés mènent parfois à des situations de sans-chez-soirisme ou à des conditions de logement précaires, instables, voire insalubres. Face à ce constat, il est apparu essentiel de mettre en place un accompagnement collectif, régulier et pédagogique autour de cette problématique. Ce projet rejoint également la philosophie du projet KAP : « J'ai un lieu, je me pose, je suis en sécurité, j'ai le temps de réfléchir, de construire un projet ». Les tables du logement visent donc à favoriser l'autonomie des jeunes dans leur insertion résidentielle, en leur offrant des outils concrets et un accompagnement structuré. Les tables du logement se déroulent tous les mercredis après-midi, en deux temps : de 14h à 15h30 a lieu une animation sur plusieurs thématiques liées au logement, et de 15h30 à 17h s'organise un moment de recherche active encadrée sur ordinateur. Le contenu des deux ateliers est basé sur

une pédagogie active : jeux de rôle, mises en situation, exercices pratiques, constitution de dossier locatif, simulations d'appels ou de visites, rédaction de mails ou lettres de motivation, etc. Les jeunes y apprennent aussi à lire une annonce, à y repérer les fausses, à contacter un·e propriétaire par téléphone, à poser les bonnes questions, à comprendre les charges locatives ou à constituer une garantie locative. Ces dernières ont été soutenues par le Fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel qui nous a permis d'y mettre des moyens humains. Digital for Youth nous a également soutenu afin de mettre à disposition des ordinateurs pour la recherche logement avec les jeunes. Environ 60 jeunes ont participé aux 34 tables du logement organisées en 2025.

#### 2. Le projet « Le logement, parlons-en »

« Le Logement, parlons-en » est né d'une initiative collective portée par plusieurs acteur·ice·s bruxellois·es visant à répondre à un besoin identifié de formation et d'outils pratiques en matière de logement. Le projet s'adresse spécifiquement aux jeunes bruxellois·es en situation de vulnérabilité, confronté·e·s aux difficultés liées à la recherche d'un logement, qu'ils soient encore mineur·e·s ou déjà majeur·e·s. Ces dernier·ère·s, bien qu'accompagné·e·s par des équipes psycho-éducatives qualifiées, se heurtent à un obstacle majeur : l'accès à un logement correct et financièrement accessible, condition indispensable à l'acquisition de leur autonomie. Cet accès est entravé par de nombreux facteurs, notamment le niveau élevé des loyers sur le marché privé, les lenteurs et dysfonctionnements administratifs, la saturation du logement public ou semi-public, les discriminations, ainsi que le manque de politiques publiques adaptées aux jeunes. « Le Logement, parlons-en » prend

<sup>10</sup> Féantsa : Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri.

la forme de formations destinées à ces jeunes et aux professionnel·le·s qui les accompagnent, avec pour objectif de leur fournir des informations et des outils concrets afin de renforcer leur capacité (individuelle et collective) à faire valoir leur droit au logement. La formation se décline en trois modules, portant respectivement sur les étapes de la recherche d'un logement, de l'entrée dans celui-ci et de sa gestion au quotidien et du bien habiter. Différents projets visant à récolter la parole des jeunes et à sensibiliser les politiques et citoyen·ne·s à cette problématique aiguë émanent de cette dynamique. Le projet, porté par Capuche asbl, mais piloté avec le CEMO et Macadam, est soutenu par le conseil de prévention de Bruxelles.

### 3. Le projet Bande Dessinée

En début 2025 une nouvelle idée a émergé: la création d'une bande dessinée autour des réalités rencontrées par les jeunes du dispositif KAP. L'objectif est similaire aux projets socio-artistiques menés précédemment. Il permettra en effet aux jeunes, dans un espace-tiers, d'exprimer leur vécu à travers des images et des mots, tout en sensibilisant aux défis spécifiques qu'ils rencontrent. Le projet leur permet également de rencontrer d'autres jeunes dans un cadre bienveillant favorisant l'expression et in fine de renforcer leur santé mentale. Bien que l'approche sera holistique, c'est donc autour de cette thématique spécifique que se tissera le fil rouge de ce nouveau projet. Ce dernier constitue une opportunité pour l'équipe KAP d'enrichir son expertise en explorant les problématiques auxquelles leurs jeunes sont confronté·e·s. La production finale reflétera au plus près leur réalité et leurs expériences. Les jeunes participeront activement à cette réalisation. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du fonds Pierre van der Mersch (Fondation Roi Baudouin).

### 4. Le KAP Stabilisation – HF4Y (Housing First For Youth)

Le CEMO, à travers son dispositif KAP, rencontre de nombreux·ses jeunes qui cumulent les vulnérabilités. Le KAP est une réponse pertinente pour nombre de ces dernier·ère·s. Toutefois, une partie des jeunes rencontré·e·s, au regard des problématiques d'addiction et/ou de santé mentale qu'ils connaissent, n'ont souvent pas accès au dispositif. Les conditions pour y accéder (mais aussi pour y rester), malgré toute la souplesse que nous pouvons y mettre, peuvent parfois être assez restrictives pour certain·e·s. Les modalités liées à l'accompagnement qui y sont proposées ne correspondent pas toujours à leurs besoins. Les programmes de type *Housing First For Youth (HF4Y)*, qui reposent sur l'idée que l'accès au logement est la première étape vers la réinsertion sociale et le rétablissement, qui envisagent un accompagnement sur un temps long, centré sur le rétablissement et la réduction des risques, peuvent être une réponse pertinente pour ce public très vulnérable. Pour ces jeunes, il est nécessaire de proposer rapidement un logement qui leur permettra de se stabiliser et d'engager un travail sur le long terme. Aussi, l'accompagnement qui y est proposé, souple et adapté à chaque situation spécifique, permettra d'acquérir, pas à pas, plus d'autonomie et d'ouvrir des perspectives d'avenir concrètes sur différentes dimensions. Afin de répondre au maximum à l'ensemble des besoins des jeunes que nous rencontrons, le KAP «Stabilisation» viendra donc compléter les deux modalités d'accompagnement existantes actuellement («KAP transit» et «KAP court -terme»). Dans certains cas, nous imaginions que certain·e·s jeunes puissent passer d'un type de prise en charge à l'autre, au vu de l'évolution de leurs besoins dans leur parcours. Par ailleurs, ce projet, qui aura à ses débuts un caractère expérimental, sera adapté, quantitativement et qualitativement, au fur et à mesure des constats qui émergent et des moyens de fonctionnement qui pourront être captés.



### 5. Camp, sorties, gestion des espaces communautaires

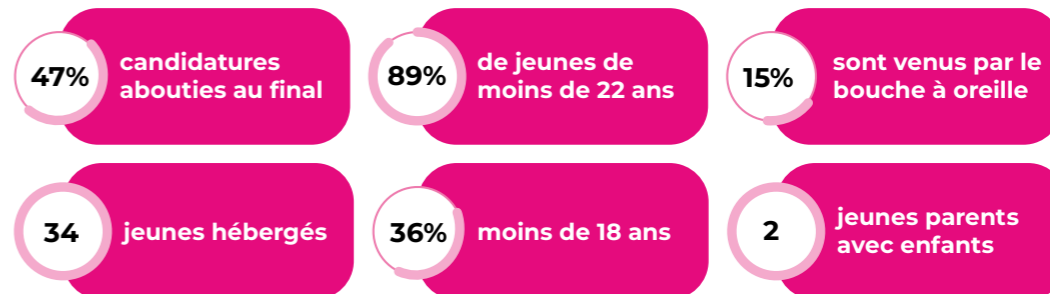
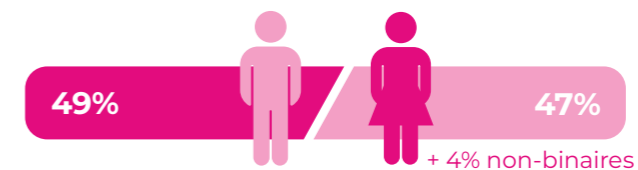
L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social ou, à l'inverse, faire d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement, ce qui mène à des débordements et autres conséquences négatives.

Nombre de jeunes que nous accompagnons en logement connaissent d'importantes fragilités et rencontrent des problématiques de santé mentale. Dès lors, différents moments de rencontre sont proposés aux jeunes du KAP: des sorties, des camps, des réunions d'habitant·e·s, des formations et ateliers sont proposés aux locataires de nos logements et de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. Nous avons pu développer ces espaces grâce au soutien du fonds Pierre van der Mersch (fondation Roi Baudouin).



## En quelques chiffres

En **2025**, le KAP a géré **140 demandes KAP** dont:



80% viennent de la Région de Bruxelles

Les **envoyeurs principaux** sont l'Aide à la jeunesse, les CPAS, le bouche à oreille et le secteur scolaire.

Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons **près de 1470 demandes**?

Nous avons accueilli près de **276 jeunes** ainsi que **27 enfants accompagnant leur jeune maman**.

## ● AUTONOMIE, CONSTATS ET TÉMOIGNAGE

### Constats :

→ Lors d'une conférence organisée dans le cadre du Forum « Jeunes en errance » en novembre 2025, Nicolas de Moor<sup>1</sup> a présenté plusieurs éléments issus de la recherche « Jeunes adultes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez soi – chiffres et expériences vécues », ainsi que différents travaux qui ont suivi et auxquels il a participé. Les données recueillies montrent que le nombre de jeunes de 18 à 25 ans en situation d'errance en Belgique est important. Chez ces jeunes, on retrouve globalement trois grands profils, chacun représentant environ un tiers du public : des jeunes ayant eu un parcours dans l'Aide à la jeunesse ; des jeunes n'ayant jamais été accompagné-e-s dans ces dispositifs et des jeunes ayant connu un parcours migratoire (Mineur-e-s non accompagné-e-s – MENA – et ex-MENA). Iels présentent des profils assez diversifiés. Malgré l'hétérogénéité de leurs trajectoires, la recherche met en évidence plusieurs points communs : iels sont victimes de mécanismes structurels d'exclusion sociale et ont traversé une série d'événements négatifs, parfois traumatisants. Il souligne également l'importance de certains facteurs de risque et de vulnérabilité, notamment la sortie d'un parcours institutionnel. En filigrane apparaissent aussi les questions d'inégalités et les différentes formes de violences institutionnelles rencontrées dans les secteurs de l'aide à la jeunesse comme dans ceux destinés aux adultes. Par ailleurs, il ressort qu'une partie des jeunes en errance reste largement invisibilisée : pas toujours en contact avec les services, iels n'apparaissent pas toujours dans les statistiques issues des dénombrements. Enfin, le manque de données concernant les mineur-e-s en situation d'errance est également pointé.

→ L'équipe KAP, ainsi que nos partenaires, accompagnent les jeunes en errance au quotidien afin de leur permettre de trouver une voie dans laquelle iels pourront s'épanouir. L'accès à un revenu est une des conditions d'accès au KAP mais également dans d'autres dispositifs. Ce revenu est souvent nécessaire pour que ces jeunes puissent vivre dignement. Sans ce dernier, il est également compliqué d'avoir accès à un logement, souvent nécessaire pour entamer des démarches et un projet. De nombreux-ses jeunes qui viennent nous voir ont difficilement accès à ce revenu, auquel iels pourraient avoir droit, et sont dans une sorte de « non-recours ». Les raisons en sont variées, mais nous pointons souvent le manque d'information sur leurs droits, la difficulté d'accès aux services et les conditions strictes pour l'obtenir (jeunes trop âgé-e-s pour l'AJ et trop jeunes pour le CPAS) et la complexité des démarches à effectuer. Une approche mettant l'accent sur les collaborations et les liens entre les secteurs travaillant avec les ados et jeunes adultes, centrée sur le droit des jeunes, et un accompagnement adapté à leurs besoins en facilitent l'accès. L'équipe KAP, ainsi que ses partenaires, s'investissent pleinement à leur côté, dans ces démarches, afin de leur donner l'opportunité de prendre une nouvelle trajectoire.

→ Une dimension régulièrement travaillée est la question de la scolarité et de la formation. Beaucoup de jeunes rencontré-e-s sont en effet en décrochage scolaire. Ces dernier-ère-s ont connu des inégalités scolaires qui se marquent depuis la petite enfance. Par ailleurs, les difficultés familiales connues, leur parcours souvent instable et les différentes périodes d'errance vécues rendent difficile l'investissement dans un projet continu et cohérent. Le passage à la majorité est synonyme de changement dans leur statut. En fonction de leur

âge, des portes se fermeront alors qu'au contraire d'autres peuvent s'ouvrir. En manque de repères dans ce système complexe, nos jeunes sont en demande d'être accompagné-e-s au mieux dans les choix qu'iels peuvent faire dans cette période qui marquera leur futur. Nous remarquons qu'une partie des jeunes imaginent s'inscrire dans un parcours classique et obtenir un CESS. La possibilité de passer ce certificat à distance par le jury central est souvent une option qu'iels retiennent. Toutefois, l'organisation que demande le fait d'étudier seul-e à domicile est bien souvent trop compliquée pour elles et eux. Iels se tournent alors bien souvent, après cette expérience, vers un programme de formation, qui est plus adapté.

→ Les jeunes, et plus particulièrement ceux et celles qui connaissent une situation de vulnérabilité, rencontrent de grandes difficultés pour avoir accès à un logement décent. Cela a une influence importante sur leur parcours. Cette crise, qui n'est certes pas nouvelle, mais qui est de plus en plus aiguë, continue de susciter nombre d'inquiétudes. Le besoin urgent d'investir davantage dans la prévention pour empêcher les jeunes et leurs familles de tomber dans la précarité ainsi que la mise en place de toutes une série de mesures concrètes facilitant l'accès à ce bien de base sont à nouveau soulignées par nos équipes. Le droit au logement pour tous et toutes doit être porté de manière forte, à différents niveaux de pouvoir politique. À notre niveau, le développement des « tables du logement » et de « Le logement, parlons-en » sont des outils mis en place afin de favoriser l'intégration dans un parcours résidentiel des plus jeunes.

→ Les services de l'aide à la jeunesse sont bien conscients des difficultés rencontrées pour les jeunes les plus vulnérables en sortie d'institution. Le partenariat avec le SAJ et SPJ, qui a pu aboutir dans le courant de l'année 2025, permet la possibilité d'un financement de la mise en autonomie du ou de la jeune au sein de notre dispositif, malgré son caractère non-mandaté. Le-a jeune, entré-e en tant que mineur-e, pourra évidemment rester, de manière discontinue, au-delà de ses 18 ans, moyennant, par exemple, la prise en charge par un CPAS. De ce fait, nous évitons la rupture connue par nombre de jeunes en sortie d'institution lors du passage à la majorité. Ce partenariat est effectif et, à ce jour, plusieurs mineur-e-s ont pu intégrer le KAP dans ce cadre.

→ Chez les jeunes en sortie de parcours d'aide à la jeunesse, le passage vers l'âge adulte est un moment nodal, qui peut être synonyme de crise. Les réalités vécues par ces jeunes, mineur-e-s ou jeunes majeur-e-s, sont hétérogènes et recouvrent une diversité de trajectoires. En risque de rupture, voire d'errance dans certains cas, ces jeunes se retrouvent face à une insuffisance de supports et de soutiens. Iels ont des besoins très divers et qui recouvrent tout autant des problématiques en lien avec le logement, la santé et la santé mentale, les finances, l'accès à un revenu, la formation et la scolarité... Accompagner au mieux ces transitions s'inscrit donc nécessairement dans une dynamique intersectorielle et via de multiples projets.

<sup>1</sup> Chercheur au CIRTES/UCL.

→ Face à une société très inégalitaire, qui connaît une crise du lien, et dont les modèles classiques de socialisation ne font plus toujours sens, beaucoup d'adolescent-e-s et de jeunes adultes expriment un mal-être, de l'anxiété, de la dépression, voire des troubles plus profonds. Pour les plus vulnérables, dont les liens familiaux ou institutionnels sont fragiles, ces difficultés peuvent mener à des ruptures et à des parcours d'errance. L'accès à un logement décent, couplé à un accompagnement adapté, est central pour ces jeunes. En effet, disposer d'un «chez-soi» stable permet de se construire, de se sentir en sécurité et d'enrayer les ruptures répétées. Ce lieu peut devenir un socle d'émancipation et d'exploration de nouveaux horizons. Toutefois, l'accès à l'autonomie est aussi

une épreuve. Vivre seul-e dans un logement n'est pas une évidence. Cette étape est d'autant plus complexe lorsque les parcours de vie ont été instables et que l'on connaît des fragilités multiples. Notre accompagnement vise à favoriser la réactivation du lien social par des participations actives, qu'elles soient plus institutionnelles ou informelles. Des activités collectives sont notamment développées au sein des logements. Pour certain-e-s jeunes traversant des crises psychologiques sévères, notre accompagnement n'est pas suffisant. Il sera alors nécessaire de mettre en place, en complément de notre intervention, un accompagnement spécialisé leur permettant de poursuivre le projet de logement sur le long terme.



### Témoignage :

Ce témoignage autour des questions de rupture et d'errance chez les jeunes a été écrit par Ambre, pair-aidante au CEMO, que nous avons pu engager grâce à notre partenariat avec le Forum Bruxelles Contre Les Inégalités. Elle l'a partagé lors d'une journée consacrée à l'accompagnement des jeunes sur le chemin de l'autonomie, organisée le 15 avril 2025 à Namur par Impulsion asbl. Ce texte a été republié dans le N° 444 du Journal du droit des Jeunes.

*« Il y a des enfants dont l'autonomie ne chante pas la liberté, mais murmure la solitude. Cela a été mon cas. Dans les lignes qui suivent, je souhaite en témoigner et interpeller. Chez moi, l'autonomie n'a jamais été un choix, mais un cri silencieux dans un foyer brisé. Mes parents se sont séparés avant même que je ne souffle ma première bougie. J'ai d'abord vécu chez mon père, jusqu'à mes huit ans. Une maison où la décharge parentale faisait rage, où la violence était partout, brutale, implacable et parfois matérialisée. C'était un lieu où grandir signifiait apprendre à cacher ses peurs, à faire taire ses pleurs. Puis je suis partie vivre avec ma mère. Elle faisait ce qu'elle pouvait, malgré les démons qui la rongeaient, ses dépendances, ses blessures. Assumer deux enfants, du jour au lendemain, s'est révélé un combat trop dur. Elle était souvent absente, prise dans les méandres de la prostitution, laissant mon frère et moi dans un vide immense et un silence qui pesait... Avec mon frère, nous étions seuls, livrés à nous-mêmes, dans un monde d'adultes. Ma mère partait parfois pendant des jours, laissant 200 euros sur la table, comme une promesse brisée d'attention et de protection. Alors, avec mon frère, on apprenait à se débrouiller, à survivre dans l'ombre de l'absence et à se faire forts. J'ai appris très tôt à marcher seule dans ce désert d'indifférence, à devenir l'ombre de moi-même, forte et fragile. Loin de la chaleur d'un regard tendre, nous avons connu la violence sourde, celle qui déchire sans bruit. Puis il y a eu la pédopsychiatrie, ce lieu où l'on m'a enfermée sous prétexte de soins, où la maltraitance revêt des habits froids, des protocoles et des silences. Un an et demi après ma dernière hospitalisation, un peu avant mes 16 ans, une altercation avec ma mère, un éclat de colère, et la rupture fut définitive. Elle m'a demandé de partir. Je ne suis plus jamais revenue. Laisant place aux institutions, l'Aide à la Jeunesse, des couloirs sans lumière, des portes fermées, des voix étouffées. De place en place, puis sans place en institution, je me suis retrouvée dans la rue, un an environ, à errer, à lutter pour survivre dans un monde froid et indifférent. Je suis devenue autonome, mais à quel prix ? Une autonomie arrachée, sculptée dans la douleur, la drogue, la survie, une solitude enveloppée de peur et de méfiance. A force de les trouver fermées, je n'osais plus frapper à aucune porte. Mais aujourd'hui, j'écris pour déranger, pour réveiller les consciences, pour que ces mots ne glissent pas comme une pluie froide sur des cœurs endormis. Pourquoi tant d'enfants sont-ils livrés au vide, abandonnés à l'ombre des institutions censées les protéger ? Pourquoi confond-on autonomie et abandon, indépendance et isolement ? L'autonomie ne devrait pas être une survie dans le silence, mais une danse fragile entre soutien et liberté, un chemin éclairé par des mains tendues, des regards vrais. Je suis aujourd'hui pair-aidante, maman solo d'une petite fille de bientôt quatre ans, et je travaille pour l'Aide à la Jeunesse. Parce que j'ai connu l'absence, j'ai choisi d'être cette présence, celle qui dit : « Je suis là. Je te vois. Tu n'es pas seul ». L'autonomie, la vraie, n'est pas un isolement, c'est le courage d'accepter l'aide et la force de se relever, ensemble. Alors j'appelle, j'interpelle, je crie dans le silence : « Ne laissons plus jamais un enfant seul face à ses tempêtes ». Car chaque enfant qui lutte dans l'ombre, c'est toute une société qui se perd. Écoutons leurs voix, tendons-leur la main. Redonnons à l'autonomie son vrai visage : celui d'un chemin où personne ne marche seul. » Ambre – 15 avril 2025*

En 2025, nous avons poursuivi notre implication dans de nombreux groupes de travail: en voici quelques exemples.



### Le groupe GAPPi

Le GAPPi est l'acronyme du Groupe d'Action et de Prévention contre la Précarité Infantile. Il découle d'un appel à projet datant de 2014. La coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles a répondu au projet venant de la Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté. Depuis, ce groupe se réunit régulièrement pour proposer des pistes d'action et de réflexion autour de la thématique de la précarité infantile.

Les différents groupes de la coordination sociale se réunissent à raison d'une fois par mois et rassemblent de nombreux acteurs associatifs saint-gillois (le CEMO, Itinéraires AMO, le PMS, les directions d'école...). Dès sa création, ce groupe avait pour but de rassembler les acteurs de la commune autour de la question de la précarité des enfants, en vue de créer une cellule de concertation. Le groupe est ouvert à toute personne se sentant concernée par cette problématique. Ces rencontres sont également l'occasion de promouvoir certaines actions ou événements à venir et de faire un rappel sur les missions des un·e·s et des autres. Nous invitons également des intervenant·e·s extérieur·e·s qui peuvent venir amener une expertise ou un éclairage sur les questions de précarité infantile notamment.

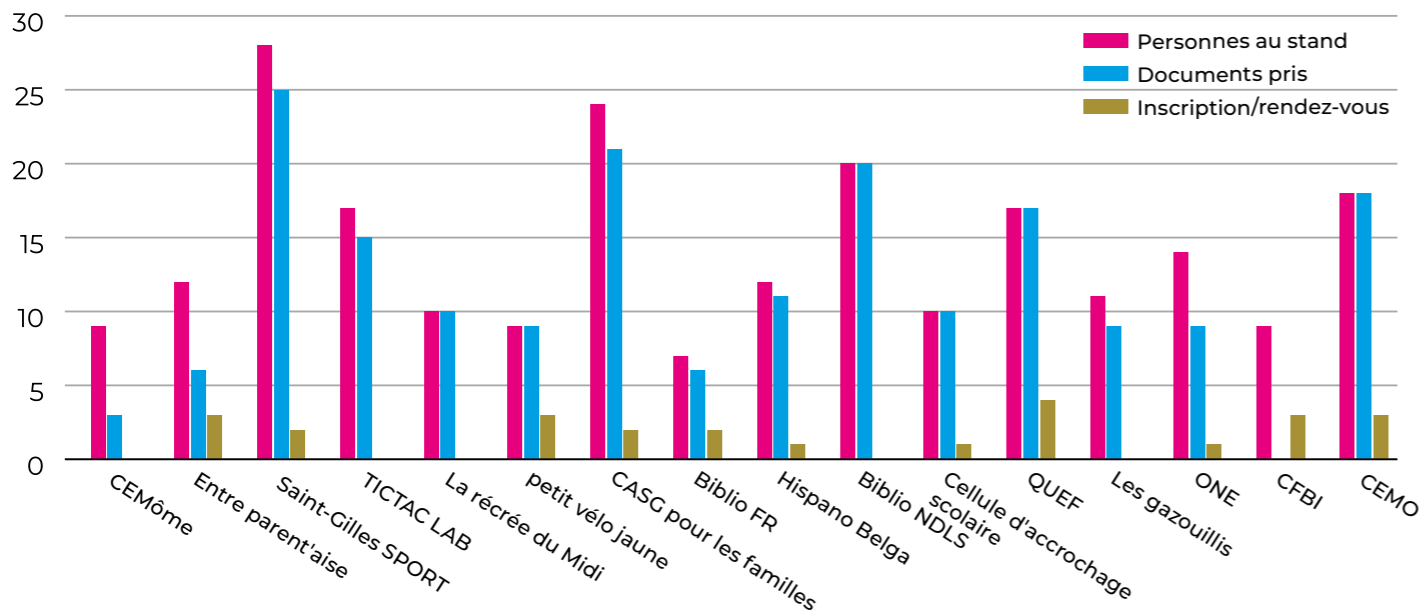
Dans les pistes d'action évoquées dans le groupe l'année dernière, nous avons parlé de la volonté de redynamiser l'exposition « 1,2,3 jouons ». Pour rappel, il s'agit d'un projet de sensibilisation à l'importance du jeu destiné aux parents et aux enfants entre 0 et 6 ans. La dernière édition de cette expo n'ayant pas été un grand succès, il a été décidé par le groupe

de reprendre ce projet et de réfléchir à la nouvelle édition. Au départ, l'idée première était de proposer aux parents une balade itinérante dans Saint-Gilles. Le but recherché était de pouvoir les accompagner physiquement dans les différents services organisateurs d'activités extrascolaires destinées aux enfants (école des devoirs, sport, musique, stage...).

Après réflexion, le groupe a préféré se tourner vers un événement plus accessible pour permettre à un plus grand nombre de parents de participer. Il a donc été décidé d'organiser une journée entière sur l'importance du jeu et sur le développement des enfants et des familles. Il s'agissait d'une matinée plus axée sur la présentation d'outils et les questions qui pouvaient en découler. Pourquoi dit-on que jouer fait grandir? Comment peut-on jouer avec son enfant? Avec quoi? Les différents partenaires présents ont mobilisé du public pour participer à cette journée qui a eu lieu le mardi 20/05. La présentation s'est ensuite prolongée par une bourse aux associations pour permettre aux parents de rencontrer directement les différents services et leurs activités.

Le nombre de services présents a dépassé les attentes. La « foire aux associations » a aussi permis aux partenaires de mieux se connaître, et la séance d'informations à destination des parents a également été appréciée des partenaires. L'objectif de participation parentale a été atteint en termes de qualité, de présence et d'implication.

## Évaluation globale - Jouer pour grandir



### Cellule locale d'accrochage scolaire (CLAS) – groupe « Accrochage »

Ce groupe, composé d'intervenant.e-s sociales-aux (médiateur.rice-s communales-aux, services AMO, Infor Jeunes Bruxelles, MADO Sud, Service Droits des Jeunes) et d'acteur.rice-s du monde scolaire (éducateur.rice-s, directions, médiateur.rice-s scolaires, agent.e-s PMS), se réunit à raison de deux rencontres annuelles afin de favoriser la concertation et la coordination des pratiques.

En février, le projet MCMC (« Mieux se connaître pour mieux choisir ») a été organisé. Malgré l'absence de plusieurs établissements scolaires, les élèves de 3e secondaire des écoles saint-gilloises ont pu rencontrer différents services (Service Droits des Jeunes, MADO, dispositif d'accrochage scolaire, Infor Jeunes, CEMO). Ces échanges leur ont permis de mieux comprendre les possibilités d'orientation et les changements existants au sein de l'enseignement francophone et d'identifier les ressources à leur disposition.

À la suite de l'évaluation du projet, les partenaires ont estimé pertinent de faire évoluer la formule vers l'organisation d'une « bourse aux associations », destinée à la fois aux élèves et aux membres des équipes éducatives. Prévues pour mars 2026, cette initiative visera avant tout à favoriser les rencontres et les échanges directs. Constatant que de nombreux-ses jeunes n'ont pas encore une idée précise de leur orientation future, l'objectif sera principalement de leur permettre d'identifier les lieux et services ressources vers lesquels se tourner le moment opportun.

### Coordination de l'Action Sociale (CAS): Groupe Jeunesse

Pilotée par le CPAS de Saint-Gilles, la Coordination de l'action sociale réunit mensuellement les professionnel.le-s des secteurs psycho-sociaux et associatifs actifs sur le territoire communal. Plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place (petite enfance, logement, genre, sans-abrisme,

migration, etc.). Le CEMO, en tant que service AMO, participe activement au groupe « Jeunesse ». Ces rencontres régulières constituent un espace d'échanges, de concertation et d'analyse des réalités de terrain tout au long de l'année.

En 2025, la question de la motivation scolaire a occupé une place centrale dans les travaux du groupe. Les échanges ont notamment été nourris par des rencontres avec l'association Odyssée, qui accompagne des jeunes en situation de décrochage scolaire; avec le service Enseignement de la commune de Saint-Gilles, engagé dans l'élaboration d'un plan de formation à destination des enseignant.e-s afin de renforcer l'accrochage scolaire dans les établissements communaux; ainsi qu'avec la direction du Lycée Intégré Roger Lallemand (LIRL), qui collabore avec plusieurs partenaires associatifs – dont le CEMO – pour expliciter aux jeunes les codes et attentes du système scolaire, notamment via l'asbl Changement pour l'égalité. Le CIFA, école de devoirs pour adolescent.e-s, a également partagé son approche fondée sur un contrat d'engagement impliquant les parents dans le parcours de leur enfant. Ces différentes contributions ont permis d'enrichir la réflexion collective et de renforcer la prévention du décrochage scolaire à l'échelle locale.

Par ailleurs, l'annonce des réformes portées par le nouveau gouvernement Arizona a suscité de nombreuses interrogations au sein du groupe. Sur le plan financier, le service jeunesse du CEMO a informé les membres des impacts potentiels pour les familles les plus précarisées. Le CPAS de Saint-Gilles a ensuite organisé une séance d'information complémentaire afin d'affiner ces informations, d'anticiper les changements à venir et d'outiller les services pour en assurer une communication claire et accessible auprès des publics concernés. De plus, le service Insertion du CPAS a également fait

l'honneur de nous rejoindre pour expliquer le travail entamé avec les jeunes majeur.e-s en obligation scolaire ou non.

Enfin, le groupe a participé à une après-midi de réflexion organisée par Infor Jeunes Bruxelles à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire. Cette rencontre a permis d'analyser les évolutions annoncées par le nouveau gouvernement en matière d'organisation de l'enseignement, tant au niveau secondaire que supérieur.

### Le Conseil de Prévention de Bruxelles

En son article 6, le Code de la Prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la Protection de la jeunesse institue un Conseil de Prévention dans chaque division judiciaire ou dans chaque arrondissement qui n'est pas composé de divisions. Le conseil de Prévention, dont la composition large est précisée à l'article 8 du Code, stimule et coordonne la prévention sur le territoire de la division ou de l'arrondissement ou sur le territoire déterminé en vertu de l'article 6, alinéa 2.

Le Conseil de Prévention exerce les missions à l'échelle de son territoire :

- Établir un diagnostic social, sur la base du projet du chargé de prévention.
- Élaborer, sur la base du diagnostic social, une proposition de plan d'actions triennal et d'affectation du budget disponible.
- Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention.
- Informer et, le cas échéant, interpellier les autorités publiques de tous les niveaux de pouvoir au sujet de toute condition défavorable au développement personnel des jeunes et à leur insertion sociale.
- Dresser tous les trois ans un bilan des actions menées et procéder à une évaluation de la prévention.

- Communiquer le diagnostic social et l'évaluation triennale au Gouvernement, au Collège de Prévention, aux conseils provinciaux, aux conseils communaux et aux conseils de l'action sociale.

Le CEMO, en tant que service agréé dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse comme AMO et comme PEP, est membre du Conseil de Prévention et nous participons à toutes les réunions qui s'organisent chaque mois.

### La plateforme jeunesse

Pilotée par le service jeunesse de la commune de Saint-Gilles, cette plateforme vise la rencontre des différents acteur·rice·s jeunesse sur la commune (éducateur·rice·s de rue, maisons de jeunes, école de devoirs, etc.). Une fois par mois, la plateforme se réunit, partage des infos et initie occasionnellement des projets ensemble (activités en rue pendant les vacances...)

### Le Forum de l'Aide à la jeunesse

Depuis plusieurs années, un·e travailleur·se du CEMO s'investit dans l'organisation du Forum de l'aide à la jeunesse. Cet événement, organisé une fois par an, alterne entre une édition à visée festive et une édition davantage réflexive.

Cette année, un travailleur du CEMO s'est impliqué dans l'organisation du forum festif. Ce moment permet, le temps d'une après-midi ou d'une journée, de rassembler l'ensemble des acteur·rice·s de l'aide à la jeunesse de Bruxelles (prévention, aide volontaire et aide contrainte).

L'objectif est de favoriser les rencontres, les échanges et le partage, afin de créer des liens, renforcer les collaborations et développer des synergies entre les différents services.

### Collectif des AMO de Bruxelles et Interpell'Action

En tant qu'AMO bruxelloise, nous participons à deux collectifs d'AMO de la Région.

En 2025, au Collectif des AMO bruxelloises (CAB), les différentes AMO se sont mobilisées autour de plusieurs enjeux politiques marquants, qu'il s'agisse des annonces du ministère de l'Aide à la Jeunesse, des réformes du Parcours d'Excellence portées par le ministère de l'Enseignement, ou encore des orientations du gouvernement Arizona. Par ailleurs, plusieurs services ont connu l'arrivée de nouvelles directions. Le CAB a également constitué un espace privilégié d'échanges et de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Au sein du collectif Interpell'Action, les AMO ont poursuivi leurs actions communes autour de la précarisation des jeunes en matière de logement. Cette thématique a été définie à partir des constats établis sur le terrain. Pour 2026, nous souhaitons lancer une campagne d'appels à témoignages, afin d'interpeller les décideur·euse·s politiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

### Mais aussi ...

Sans en développer le travail réalisé, nous participons également au **CCIS – Comité de Concertation Intra-Sectoriel de l'Aide à la Jeunesse**, occasionnellement au **groupe Culture**, au **groupe Genre** et au **groupe Migrations** de la CAS et à un **groupe d'intervision de la LBSM** (Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale).

*Au terme de l'année 2025, les actions menées par le CEMO confirment la pertinence et la nécessité d'un travail d'accompagnement de proximité auprès des jeunes et des familles. Dans un contexte marqué par des inégalités sociales persistantes et des parcours de vie de plus en plus fragilisés, nous devons continuer à développer nos actions et nos projets, mais aussi continuer à « aller vers » le public.*

*Les situations familiales que nous rencontrons sont encore plus marquées par une accumulation de difficultés : économiques, sociales, familiales, administratives et psychologiques. Les jeunes que nous rencontrons via notre dispositif KAP vivent des situations de plus en plus complexes et il apparaît que nous sommes de plus en plus confronté·e·s à des parcours d'errance qui s'allongent, des fragilités et des troubles de santé mentale encore plus importants, souvent cumulés à des problèmes d'assuétudes. Face à ce constat, nous sommes convaincu·e·s que notre volonté de développer une modalité d'accompagnement modelée sur le principe du Housing First For Youth est cohérente et constitue une réponse à ces réalités.*

*Le soutien à la parentalité reste également un axe incontournable. Dans un contexte où de nombreuses familles sont fragilisées par les conditions de vie, il apparaît essentiel de poursuivre et de renforcer les actions permettant d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif, tout en valorisant leurs compétences et leurs ressources.*

*Malheureusement, certaines incertitudes institutionnelles, notamment concernant la collaboration avec le CPAS de Saint-Gilles, soulèvent beaucoup de questions concernant de nombreuses actions. Toute l'équipe se montre inquiète face à ce risque de séparation alors que l'importance de garantir un cadre stable pour nous permettre de déployer nos actions est plus que jamais essentiel. 2026 démarre donc dans un climat de méfiance et de déception face à ce désinvestissement inattendu après toutes ces décennies de bonne collaboration. C'est d'autant plus incompréhensible que le CEMO reste toujours aujourd'hui une référence d'un modèle de partenariat intégré réussi entre un CPAS et un service AMO.*

*Quelle que soit l'option qui sera prise, le CEMO poursuivra ses missions via des permanences quotidiennes, une présence régulière sur l'espace public et des animations scolaires dans une logique « d'aller vers » le public, une approche préventive à tous les niveaux, une attention constante portée aux réalités des jeunes et les familles, des activités et des actions avec notre réseau sur les thématiques qui nous mobilisent particulièrement et la gestion et le développement de notre dispositif KAP.*

*Le CEMO continuera à inscrire ses actions dans une dynamique d'analyse et d'adaptation, en lien avec les évolutions sociales et les besoins identifiés sur le terrain, croisée avec une prise en compte permanente de l'évolution de la situation des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité.*

Olivier Gatti,  
Directeur du CEMO

**AGAJ**: Administration générale de l'Aide à la jeunesse  
**AIS**: Agence Immobilière Sociale  
**AMO**: service d'Actions en Milieu Ouvert  
**CAB**: collectif des AMO bruxelloises  
**CAS**: Coordination de l'Action Sociale  
**CCPAJ PJ**: Conseil Communautaire de la Prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse  
**CEMO**: Centre d'Éducation en Milieu Ouvert  
**CLAS**: Cellule Locale pour l'Accrochage Scolaire  
**CPAS**: Centre Public d'Action Sociale  
**CSAJ**: Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse (du **CPAS** de Saint-Gilles)  
**DGAJ**: Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse  
**DGDE**: Délégué Général aux Droits de l'Enfant  
**DGE**: Direction Générale de l'Enseignement  
**ETP**: Équivalent Temps Plein  
**FRB**: Fondation Roi Baudouin  
**FWB**: Fédération Wallonie-Bruxelles  
**HF**: Housing First  
**HF4Y**: Housing First For Youth – le logement d'abord pour les jeunes  
**HLM**: Hors-Les-Murs  
**INCC**: Institut National de Criminologie et de Criminologie  
**IPPJ**: Institution Publique de Protection de la Jeunesse  
**KAP**: Kot Autonome Provisoire  
**LPT**: Logement Pour Tous (AIS)  
**MENA**: Mineur-e Étranger-e Non Accompagné-e  
**MFQI**: Mineur-e poursuivi-e pour un Fait Qualifié Infraction  
**MDD**: Mineur-e en Difficulté ou en Danger  
**MD**: Mineur-e en Danger  
**PEP**: Projet Éducatif Particulier  
**RGPD**: Règlement Général sur la Protection des Données  
**SAAF**: Service d'accompagnement en accueil familial  
**SAJ**: Service de l'Aide à la Jeunesse  
**SApse**: Service d'accompagnement avec mission psycho-socio-éducative (Anciennement COE)  
**SAse**: Service d'accompagnement avec mission socio-éducative (Anciennement SAIE)  
**SPF Justice**: Service Public Fédéral de la justice  
**SPJ**: Service de Protection Judiciaire  
**SRG**: Service Résidentiel Général  
**SRS**: Service Résidentiel Spécialisé  
**SRU**: Service Résidentiel d'Urgence  
**TJ**: Tribunal de la Jeunesse



## Avec le soutien de

l'Aide à la Jeunesse  
Arc En Ciel  
Bruxelles Logement  
la Commission Communautaire Francophone  
la commune de Saint-Gilles  
le CPAS de Saint-Gilles  
la Fédération Wallonie-Bruxelles  
la Fondation Roi Baudouin  
Vivalis



St Gilles Gillis

